

Dr Jean PRICE-MARS

(1956)

Formation ethnique folk-lore et culture du peuple haïtien.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Dr Jean PRICE-MARS

Formation ethnique, folk-lore et culture du peuple haïtien.

Port-au-Prince, Haïti : Imprimerie N.A. Theodore, 1956, 2^e édition, 142 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Comic Sans, 12 points.

Pour les citations : Comic Sans, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 12 avril 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



*À ma femme et à mes enfants, témoins quotidiens
de ma vie toute pleine d'indéfectible sympathie
pour tous les Haïtiens, mes frères
en péchés et en espérance.*

[5]

« La vie est courte, et, lorsqu'on sent la sienne éminemment fragile, on a peut-être le droit de dire sans trop de retard ce que l'on a cru saisir de vérité. »

LOISY

[8]

Du même auteur

La Vocation de l'élite. Épuisé.

« AINSI PARLA L'ONCLE »... Essais d'Ethnographie traditionnelle. 2ème édition. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Une Étape de l'Évolution Haïtienne. Épuisé.

Jean Pierre Boyer Bazalais et le Drame de Miragoâne. (Histoire).

La Contribution Haïtienne à la lutte des Amériques pour les Libertés Humaines. (Histoire).

Folk-Lore et Patriotisme.

« LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ». Les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie, 2 vol. in 8°. [En préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Le Bilan des Études ethnologiques en Haïti et le Cycle du Nègre.

Dr Jean PRICE-MARS

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.



Port-au-Prince, Haïti : Imprimerie N.A. Theodore,
1956, 2^e édition, 142 pp.

Table des matières

[Avant-propos de la deuxième édition](#), 20 février 1956.

[Préface](#)

I. [FORMATION ETHNIQUE](#)

II. [FOLK-LORE](#)

[LA CULTURE HAÏTIENNE.](#)

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.

AVANT-PROPOS DE LA DEUXIÈME ÉDITION

[Retour à la table des matières](#)

Il y a déjà près de vingt ans depuis que la première édition de ce petit livre a paru en un nombre restreint d'exemplaires. Cette première édition a été promptement épuisée. Cependant, les problèmes épineux que j'ai essayé d'exposer dans les deux études qui font la matière du livre, sont encore aujourd'hui aussi passionnants que hier. Est-ce pourquoi je n'ai pas cru inopportun de les offrir de nouveau à la discussion puisqu'ils sont toujours d'actualité. Au surplus, c'est pour donner à la jeunesse intellectuelle le témoignage des efforts qu'un aîné a faits pour résoudre certains problèmes de notre communauté que je me suis décidé à publier cette seconde édition sans autre prétention que celle de servir les intérêts supérieurs de notre peuple en mettant en relief ce que je crois être à l'origine de sa formation et ce dont nous pouvons nous enorgueillir d'être sa culture.

Pétionville, 20 Février 1956.

Jean PRICE-MARS

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.

PRÉFACE

[Retour à la table des matières](#)

[9] Voici un tout petit livre qui contient deux études dont la genèse différente explique certaines répétitions qu'on retrouvera dans l'une ou l'autre. La première est ma part de collaboration à une œuvre collective qui, sous la direction de M. Pattee devait paraître en langue anglaise. Certaines difficultés d'ordre financier empêchent la réalisation du projet jusqu'à présent. La seconde, elle aussi, fait partie de l'enquête poursuivie par la Société haïtienne d'Études scientifiques sur certains problèmes de notre communauté et doit paraître dans les Annales de la Société.

Je m'excuse de devancer l'une et l'autre publication. Le hasard a voulu que j'aie lu publiquement, en partie ou en totalité les deux manuscrits. Ils ont soulevé autant d'enthousiasmes que de colères. C'est pour permettre à mes juges de décider à bon escient que je me suis résolu à mettre mon texte sous leurs yeux.

Dois-je dire que c'est « icy un livre de bonne foy » ?

J'ai essayé de faire valoir ce que je crois être vrai sur les sujets que j'ai traités en toute liberté d'esprit, sans souci de plaire ou de déplaire à qui que ce soit. Ai-je réussi à résoudre les problèmes qui étaient posés devant moi ? Comment pourrais-je avoir cette préten-

tion ? N'est-il pas vrai que le « revers de la vérité à cent mille figures et un champ indéfini » ?

[10] En tout cas, cette « recherche de la vérité est une fête par elle-même de quelque peine que les résultats où elle nous mène puissent affliger notre cœur ».

Au surplus, au cours du laborieux examen auquel je soumets la vie du peuple haïtien depuis de longues années et dont je publie les conclusions partielles de temps à autre, j'ai le droit de répéter le mot de Montaigne : « ma conscience ne falcifie pas un iota, mon inscience je ne sçay. »

[11]

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.

I

FORMATION ETHNIQUE



[Retour à la table des matières](#)

[13]

Un des écrivains les plus incisifs de ce pays, M. Louis Joseph janvier, a dit quelque part : « Haïti est un champ d'expérimentation sociologique. » Pensée savoureuse et étrange qui dénonce au gré de celui qui l'a émise la position originale dont peut se prévaloir la communauté haïtienne dans le processus de l'histoire universelle. Pensée prétentieuse et ostentatrice si l'on considère la valeur numérique du peuple haïtien - 3 à 4.090.000 d'âmes, l'espace géographique dans lequel il se meut - 28.000 kq - en comparaison des autres peuples dont l'importance se mesure à la puissance de leur masse, à l'aire qu'ils occupent sur la surface du globe et dont enfin les moindres mouvements contribuent à l'élaboration de la trame même de l'histoire. Cependant, la proposition de janvier se justifie quand on considère d'un peu plus près les conditions dans lesquelles le peuple haïtien naquit à la vie politique et surtout si l'on réfléchit sur les obstacles, les entraves, les préjugés qui ont alourdi et alourdissent encore son développement.

Voici 131 ans depuis que Saint-Domingue, jadis la plus florissante des colonies françaises, fut à peu près détruite et que sur les ruines de ce qui fut la plus glorieuse possession de la couronne de France s'éleva une nationalité libre, autonome, indépendante.

[14] Dire ce que fut le peuplement de Saint-Domingue, c'est déterminer en même temps de quoi est faite l'actuelle population haïtienne.

On sait que les premiers habitants de l'île étaient des indiens probablement de la famille des Arouagues métisses peut-être de Caraïbes.

Il est difficile d'émettre une opinion absolue sur la véritable identité de ces aborigènes. La description qui a été donnée par les premiers observateurs européens - Colomb et ses compagnons - peut

s'appliquer dans une grande mesure à l'une et à l'autre variété de types - Arouagues ou Caraïbes.

Don Gonçalo Hernandès de Oviedo, le premier chroniqueur espagnol du nouveau monde et l'Amiral, lui-même, dans ses mémoires, écrivent que les naturels du pays étaient de petite taille, avaient le teint basané ou rougeâtre. (Ce dernier trait était artificiel parce que dérivant du roucou dont se teignaient les indiens.) Leur chevelure était longue et soyeuse. Ils avaient la tête aplatie d'avant en arrière.

Or les types caraïbes survivants, ceux de la Guyane et du Venezuela répondent aussi bien à cette description - quant à la petitesse de la taille, 1m. 58 environ, à la couleur de la peau, à la qualité de la chevelure - que les Arouagues de la même région, des hauts bassins de l'Amazonie et de l'Orénoque.

En ce qui concerne la conformation de la tête, les chroniqueurs du 18^e siècle rapportent qu'elle était due à la coutume qu'avaient les parents de tout nouveau-né de [15] resserrer le front et l'occiput de l'enfant à l'aide d'une planchette placée en avant et au-dessus de l'arcade sourcillière ¹ afin que, prétendait-on, sans hausser la tête l'individu pût voir « perpendiculairement ».

Les restes ostéologiques trouvés à Cuba et à la Jamaïque confirment ces derniers renseignements puisque d'après Haddon cité par Deniker, ils sont hyperbrachicéphales (indice céphalique 83.4) ²

¹ Cf Pierre François-Xavier de Charlevoix s.j., *Histoire de l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue*. Paris. François Didot 1730, 1er vol. p. 37.

Labat, *Les oeuvres Représentatives* 4e Rue de Vaugirard Paris 1931, p. 127.

Jean Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique Lucien de Rosny - Les Antilles. Étude d'Ethnographie et d'archéologie américaine*. Paris Maisonneuve Frères et Ch. Leclerc 1886, p. 424.

² J. Deniker, *Les races et les peuples de la Terre*. Paris Masson et Cie 1926. 756.

La même coutume ne prévalait-elle pas chez les Arouagues et chez les Caraïbes ?

Que si les uns et les autres se faisaient la guerre - les Caraïbes entreprenants, cruels et audacieux - les Arouagues doux, indolents et pacifiques - ceux-ci n'étaient-ils pas les éternels vaincus de la lutte qui subissaient la loi des vainqueurs ?

Or, parmi les traditions conservées dans quelques-unes des Petites Antilles qui furent conquises par les Caraïbes sur les Arouagues comme on sait, il en est une venue de [16] la Dominique qui donne la caractéristique des mœurs guerrières de ces insulaires à savoir que les conquérants, après avoir accaparé la terre et les richesses des vaincus, exterminaient tous les sujets mâles et s'approprièrent leurs femmes et leurs filles pour en faire des concubines.

D'autre part, il est également établi que lorsque Colomb découvrit Haïti, un des plus puissants Caciques qui gouvernaient le pays, fut Caonabo, souverain de la Magua, c'est-à-dire de toute la région montagneuse du Cibao, le seul qui sut organiser la résistance contre les envahisseurs en groupant autour de lui tous les autres caciques, celui du Marien excepté. Que si donc il avait pu s'installer au cœur du pays en maître obéi, il le devait certainement au prestige de quelque victoire lointaine, et, ses guerriers et lui avaient mêlé leur sang au sang des vaincus.

Au reste, Arouagues et Caraïbes de l'époque anté-colombienne venaient de la terre ferme et appartenaient aux races améro-indiennes du Sud du continent qui se subdivisaient en groupes linguistiques et ethnographiques sur le détail desquels nous ne pouvons pas nous attarder. Que si tout de même nous avons consacré ce court aperçu au peuplement de l'île avant la glorieuse aventure de Colomb, c'est que nous avons voulu démontrer que depuis cette époque lointaine le phénomène du métissage avait commencé sur la terre d'Haïti. Et nous ajouterons tout de suite que l'élément nègre s'y était déjà infiltré - probablement du moins.

L'Amiral n'a-t-il pas signalé dans ses Mémoires qu'il est informé que des hommes noirs vivaient ou avaient vécu dans le pays ? Il en avait conjecturé qu'ils devaient provenir [17] des Canaries ou des côtes occidentales de l'Afrique et avaient été jetés dans les îles par quelque naufrage tout comme à Saint-Vincent, un peu plus tard, les aléas de la traite firent échouer un bateau négrier dont les hommes se mêlèrent aux Caraïbes et furent considérés comme des autochtones par les premiers colons malgré la couleur distincte de leur peau noire.

Quoique, il en soit, il est infiniment probable que dans les premières dix années qui ont suivi la découverte d'Haïti, les Espagnols y avaient déjà introduit des noirs. Autrement, on s'expliquerait difficilement comment en 1501, la Cour d'Espagne songea à réglementer le traitement des noirs dans la nouvelle colonie si elle ne voulait pas régulariser un fait préexistant plutôt que de prévenir les conséquences d'un fait à venir. Car, lorsqu'en 1502 les Rois Catholiques nommèrent Nicolas Ovando au gouvernement d'Hispaniola, ils lui recommandèrent de ne laisser pénétrer aucun esclave maure ou juif dans la colonie mais d'y encourager l'importation des noirs.³

D'où pouvaient venir ces noirs ?

Pas directement d'Afrique. La traite sur les côtes du vieux continent vers les îles n'était pas encore organisée à l'époque dont il s'agit. Mais il suffit de se rappeler qu'à la fin du 15^e siècle, l'Espagne et le Portugal regorgeaient d'esclaves noirs pour admettre que c'est d'Europe que partirent les premiers nègres qui furent amenés en [18] Amérique. Et dès 1503, c'est-à-dire une année après son installation à Hispaniola, Ovando demanda la suppression des envois de nègres. Il se plaignait que « les esclaves fugitifs parmi les indiens leur enseignassent l'insubordination et les mauvaises mœurs ».

Déjà ?

³ Cf Herrera, 1, 4, 12 d'après Georges Scelle, *Histoire de la Traite négrière aux Indes de Castille*, Paris Larose et Forcel, p. 122.

Est-ce qu'en une année seulement le nombre des noirs importés d'Espagne, de Portugal et peut-être aussi des Canaries et de Madère pouvait être assez important pour inquiéter le Gouverneur sur le levain de révolte qu'ils répandraient parmi les inoffensifs indiens ? N'est-il pas rationnel d'admettre que avant l'arrivée d'Ovando dans le nouveau monde des esclaves noirs y avaient été amenés ? En petite quantité évidemment.

En tout cas, c'est pour le moins, à cette époque lointaine, vers les années 1501-1052 qu'il faut faire remonter l'origine du peuplement nègre d'Haïti. Il est en effet facile entre 1504 et 1510 de constater, à travers les mesures légales, la présence grandissante des nègres à Hispaniola, En janvier 1505, 17 partirent d'Espagne expédiés par le roi Ferdinand lui-même, et, Ovando, lui aussi, revenu sur sa décision antérieure, en sollicita une centaine. Douze ans plus tard, en 1517, Las Casas dont on continue très injustement à accabler la mémoire comme ayant été le premier qui préconisa ce système de peuplement, conseilla au contraire, une méthode d'exploitation coloniale par des laboureurs métropolitains auxquels on adjoindrait une douzaine de nègres attaches au service de chacun d'eux. C'est cette suggestion que la Casa de la Contractacion retint et amplifia.⁴ [19] D'emblée elle sollicita une licence d'importation massive de 4,000 nègres aux Grandes Antilles.

⁴ Georges Scelle, op. cit. p. 135.

« *La Contractacion ou Real Audiencia y Casa de Contractacion* établie à Séville, est une Audience royale ou Tribunal du rang le plus élevé et une Maison de commerce qui en centralise l'administration. Rien ne peut être envoyé aux Indes sans qu'elle en ait connaissance, rien ne peut en être rapporté, tant pour le compte des particuliers que pour celui du Roi, sans qu'elle en autorise le débarquement ». Joseph de Vei Linage, Norte de la Contractacion de las Indias Occidentales, L I C XXXV Séville, 1672. Cité par P. Dieudonné Rinchon Capucin. *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens*, Bruxelles 1929, chez l'auteur 110 Rue Théodore Verhaegen, C. XVI 306, p. 45.

Quelle part Hispaniola tira-t-elle du butin ? Il est difficile de le savoir. Les documents sont muets. En tout cas, c'est de ce point de départ que naquit la véritable traite négrière sur les côtes d'Afrique vers les îles d'Amérique. D'ailleurs, on sait que cette licence datée de Saragosse en, 1518 fut accordée par le Roi à son favori, le Majordome Laurent de Gouvenot que les Espagnols appelaient Garrevod, baron de Montinay, Gouverneur de Brésa et Membre du Conseil, Maître de la Maison Royale.

Ce puissant seigneur ne pouvant faire la traite lui-même songea à en tirer tout le profit possible en faisant transporter les nègres des côtes d'Afrique en Amérique pour son compte personnel. La combinaison n'obtint pas de succès. Alors Garrevod revendit ses licences à divers particuliers et en obtint 23.000 ducats.

Dès lors, le prix de la marchandise haussa et les nègres réclamés à grands cris à Hispaniola devenant très chers n'y furent amenés qu'en petit nombre.

[20] Cependant, il fallait coûte que coûte substituer à la main-d'oeuvre indienne décimée, la main d'oeuvre noire plus robuste, plus résistante et de meilleur rendement. Malgré tout, durant de nombreuses années, il sera malaisé que la traite fournisse aux îles un contingent de grande importance étant donné les restrictions formalistes que le gouvernement royal mettait au trafic. Le prosélytisme religieux y jouait un rôle aussi capital que l'utilitarisme commercial. Ainsi, non seulement il était interdit d'introduire des esclaves blancs, marrons ou mulâtres, dans le nouveau monde, à moins qu'ils ne fussent destinés à la domesticité, mais même parmi les nègres, il y avait des distinctions à observer. Il fallait qu'ils fussent chrétiens et de date ancienne. Ou encore les nègres païens devaient être baptisés d'office dès qu'ils débarquaient. Puis, les maures, les juifs et les nègres suspects de mahométanisme, ceux qu'un long séjour au Portugal ou en Espagne rendaient dangereux pour la sécurité de la colonie étaient rigoureusement écartés. Dans ces conditions, les catégories requises rendaient l'opération hésitante au début. Tout de même, l'exploitation des mines

et des terres agricoles réclamaient un envoi de plus en plus considérable de nègres dans le nouveau monde.

Il convient de préciser que la culture de la canne à sucre récemment introduite à Hispaniola et l'alcool qui en dérive provoquèrent une mortalité élevée parmi, les africains. Ainsi quoique en 10 ans le trafic en eût amené 9.000 aux Indes de Castille dont le plus grand nombre fut, destiné à Hispaniola, il n'est pas étonnant que vers 1533, au moment où la colonie commença à décliner, le nombre des noirs qui s'y trouvaient fut aussi réduit a proportion.

[21] Il est vrai que la grande île, à l'instar de Cuba, de Porto-Rico et de la Jamaïque servait tout à la fois de centre de culture et de point de rayonnement pour l'exploitation des pays de la Terre ferme. C'est de ces grandes Antilles que partirent les mouvements d'exploitation qui aboutirent à la découverte du Honduras en 1524, Sainte Marthe, en 1525, le Venezuela et le Yucatan en 1527. On se rappelle que bien longtemps avant ce fut de Santo Domingo que partit Alfonso Ojeda en 1506 avec 300 hommes parmi lesquels il faut citer Juan de la Cosa et François Pizarre qui acquit une si grande célébrité plus tard - ce fut de notre île que cette expédition alla découvrir la Colombie - les côtes de Panama ayant été déjà explorées auparavant.

Ces mouvements de navigation qui devaient s'intensifier dans les années à venir en acquérant de nouvelles terres à la Couronne de Castille posaient en même temps un problème de peuplement un peu complexe puisque si les colons métropolitains enfiévrés par l'appât de l'or sacrifiaient sans merci les aborigènes peu propres aux durs travaux des mines et inhabiles à la culture de la terre, ils étaient, eux aussi, les espagnols, insuffisants et physiquement inaptés à faire valoir les nouveaux domaines.

Ne fallait-il point recourir à une main-d'œuvre éprouvée quant à sa capacité de résistance et d'endurance ? Alors d'instinct, on se tourna vers l'Afrique, l'antique réservoir d'hommes qui fournissait depuis plus d'un siècle déjà des esclaves à l'Europe méditerranéenne.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher de quelle valeur fut la traite des nègres importés aux Indes de Castille et [22] combien l'Afrique contribua par ses fils au défrichement, à la prospérité et à l'enrichissement des Amériques en deux siècles d'un mouvement d'histoire qui n'a pas de parallèle dans l'évolution de l'humanité. Néanmoins, retenons que pendant quelque quatre-vingts ans, on évalue à près de deux millions au rythme annuel de plus de 20.000 âmes le nombre de nègres transportés dans notre hémisphère dont le sang et la sueur ont fécondé les Amériques ! ⁵

Quelle part Hispaniola retint-elle de cette abominable rapine ?

Par ailleurs, il convient de remarquer qu'au fur et à mesure que se déroulent les découvertes des terres continentales, l'éblouissement des richesses nouvelles amena l'abandon progressif de la colonie-mère dont les possibilités minières et agricoles paraissaient amoindries sinon appauvries. Il en résulta une telle décadence d'Haïti que [23] l'Espagne parut se désintéresser de son premier établissement dans le nouveau monde. C'est alors, que des Français, transfuges des guerres religieuses, désormais anxieux de jouer leur rôle dans les aventures

⁵ « Ce n'est pourtant pas là le dixième de ce qu'il faut exterminer d'Africains pour obtenir ce résultat. Si l'on songe aux massacres résultant des guerres que se font entre eux les tribus noires pour se procurer les cargaisons qu'elles vendent dans les factoreries européennes, aux étapes interminables et cruellement pénibles des caravanes d'esclaves qui viennent de l'intérieur, à la mortalité du séjour dans les comptoirs, aux épidémies qui déciment les nègres à fond de cale pendant le long voyage des côtes d'Afrique à celles d'Amérique, aux difficultés de l'acclimatement, etc... on recule à faire une computation, quelque pessimiste qu'elle soit. » Scelle - op. cit. p. 707.

Le Révérend Père Dieudonné Rinchon s'est livré à ce calcul pour la région du Congo et est arrivé au bilan de :

dix millions trois cents vingt mille morts,

cinq millions cinq cents soixante cinq mille travailleurs.

Nulle statistique ne l'établit.

dont les mers antiléennes étaient le théâtre sortirent de Saint Christophe et vinrent s'établir à l'île de la Tortue pour opérer une pénétration lente et progressive de la partie occidentale d'Hispaniola.

Qu'elle fut la valeur numérique de la population qu'ils rencontrèrent à Hispaniola ?

Nul ne peut le déterminer même de façon approximative. Car, si le nombre des indiens décimes par la maladie et les travaux forcés avait été réduit de deux millions à quelques milliers, voire à quelques centaines d'hommes réfugiés dans les montagnes où sous la conduite de Henri, le dernier des Caciques, ils avaient pu vivre indépendants, il faut tout de suite compléter l'information en remarquant qu'il en a été de même des nègres. Mieux que cela. Au témoignage même d'Ovando, ce furent les nègres moins résignés et moins dociles qui donnèrent l'exemple de l'insoumission et de la révolte, ce furent eux qui inaugurèrent l'ère du marronnage. Donc, dès les premières ventes de nègres à Hispaniola, leur désertion commença. Ce phénomène resta à l'état endémique et permanent depuis les années 1500 jusqu'aux guerres de l'indépendance haïtienne, en 1803. On en réfère que ces populations révoltées se multiplièrent accrues, mêlées en des proportions qu'aucune statistique ne peut évaluer.

Mais, lorsque peu à peu, les français prirent pied définitivement dans la partie occidentale de l'île et qu'au Traité [24] de Riswick, en 1697, l'Espagne leur en reconnut officiellement la possession, il serait intéressant de dresser le tableau de la population, d'Hispaniola devenue Saint-Domingue désormais. Malheureusement la première statistique sérieuse qui ait été faite remonte à 1687 et ne concerne que l'ensemble des possessions françaises du bassin des Caraïbes. Elle indique les chiffres suivants :

17.888	Blancs libres
999	Engagés
10.975	Nègres
9.197	Négresses
7.086	Négrillons et Négrittes
838	Mulâtres
339	Mulâtresses
299	Caraïbes

Soit au total 47.321 habitants dont 18.887 blancs, 299 indiens et 28.135 nègres et mulâtres.

On remarquera que dans ce chiffre global et à l'époque dont il s'agit, les populations noires ou dérivées du noir l'emportaient déjà de plus de la moitié sur les blancs soit exactement 9.248 noirs de plus que les blancs dans l'ensemble des populations. Il n'est pas non plus indifférent de noter que les indiens qui se chiffraient à plus d'un million à Hispaniola seulement en 1492 n'étaient plus comptés qu'au nombre de 299 âmes dans les petites et grandes Antilles françaises.

Mais en ce qui concerne Saint-Domingue qui nous intéresse de façon particulière, nous n'avons de statistique [25] que pour le nombre des nègres et de mulâtres évalués seulement à 3.582 âmes soit 3.358 noirs et 224 mulâtres en 1687.

Il est vrai que cette statistique doit être tenue en médiocre estime étant donné qu'elle est muette sur le nombre des indiens dont la totale disparition à l'époque indiquée nous paraît improbable.

D'autre part, le marronnage dont nous avons signalé l'importance, devait avoir masqué le véritable mouvement démographique des populations noires puisqu'il dérobaux statisticiens un nombre considé-

nable d'hommes et de femmes vivant dans les montagnes en véritables tribus indépendantes.

Quoi qu'il en soit, un siècle plus tard, en 1787, à la veille de la Révolution française, les recensements donnent les chiffres suivants :

	Âmes
Blancs (de toutes catégories et de tous âges	24.192
Gens de couleur libres	19.632
Esclaves	364.196
En 1788	
Blancs	27.717
Gens de couleur libres	21.808
Esclaves	405.564

Enfin, d'après le recensement de Barbé de Marbois de 1789 qui fut - on s'en souvient - le dernier Intendant des Finances de Saint-Domingue et de beaucoup le plus [26] habile et le plus efficace, les résultats statistiques des populations en 1789 doivent être compris comme ci-après :

	Âmes
Blancs	40.000
Gens de couleur et nègres libres	30.000
Esclaves	600.000

On notera que le nombre des nègres ne put être qu'approximatif non seulement en raison des considérations que nous avons déjà exposées ci-dessus mais aussi parce que les déclarations exigées en appli-

cation de la taxe de capitation n'étaient jamais sincères. C'est pourquoi on rencontre une si grande variation de chiffres chez les chroniqueurs du 18^e siècle malgré les recensements officiels.

Ainsi, entre un Duceurjolly qui énonce un chiffre d'esclaves de 465.029 âmes et un Malenfant qui l'évalue à 700.000, il est raisonnable de s'arrêter aux 600.000 de Barbé de Marbois ⁶

Il sied maintenant d'examiner au point de vue bio-sociologique les relations de ces populations entre elles et à quoi ont abouti les habitudes d'une vie commune de plus de deux siècles.

Bien qu'à ce propos, nous soyons obligé d'écarter tout développement qui eut mis en relief le réseau des précautions et des interdictions légales dont était frappée l'alliance des deux races d'hommes - les blancs et les [27] noirs - ceux-ci étant considérés comme de simples moyens matériels de productions au profit des premiers, il n'y a qu'à envisager, cependant, la proportion des gens de couleur issus du mélange des deux races - 30.000 âmes environ - pour en déduire que le métissage entre blancs et noirs avait été pratiqué en un rythme constant et accéléré en brisant toutes les barrières artificielles dressées par la décence, les lois et les préjugés. Enfin de compte, lorsqu'en 1804, la guerre victorieuse menée par les nègres contre la Métropole créa une nationalité nouvelle, la deuxième qui naquit en Amérique, elle posa en même temps les données fondamentales d'une formation ethnique dont le processus intéresse tout à la fois l'anthropologie et la sociologie.

Mais voici que tout de suite après 1804, les bases numériques des différents facteurs qui ont contribué à la formation du peuple haïtien se dérobaient aux investigations statistiques et scientifiques. Quatorze armées de guerre sauvage détruisirent une bonne partie de la population de Saint Domingue. S'il est vrai qu'on partit de 700.000 âmes près - nègres, blancs et hommes de couleur - si les fuites vers l'Amé-

⁶ Placide Justin, *Histoire politique et statistique de l'île d'Haïti, Saint-Domingue*. Paris Brière 1926, p. 145.

rique du Nord et les îles avoisinantes réduisirent l'élément blanc à un nombre très restreint, on peut dire que les nègres et les gens de couleur supportèrent plus cruellement que l'autre classe les lourdes pertes de la guerre. N'est-il pas constant que la population entière se réduisit à 450,000 âmes en 1804 ? Alors comme aujourd'hui, le complexe ethnique dont est faite la nouvelle nation ne portera désormais que la dénomination de *peuple haïtien* sans distinction de caste ou de rang social [28] sauf l'exclusion farouche et temporaire de l'élément blanc. Cette dernière mesure fut plutôt politique que sociale ou ethnique, étant donné qu'elle ne frappait que le blanc français considéré comme propriétaire esclavagiste, étant donné, d'autre part, qu'elle exceptait tous les hommes de race caucasique dévolus à quelque tâche professionnelle tels que les prêtres, les médecins, les artisans, etc. En outre, la nouvelle nationalité engloba d'office dans sa formation juridique les quelques contingents polonais qui survécurent à la débâcle de l'expédition napoléonienne. Mais alors, il reste acquis que l'ensemble de la population est d'origine nègre et qu'une modeste minorité est métissée de blancs.

Or, le problème n'est simplement qu'esquissé lorsque nous établissons que la communauté haïtienne est nègre. Encore, faudrait-il spécifier à quelle catégorie de nègres appartient la fraction haïtienne puisque l'anthropologie moderne qui n'a pas encore fini de débrouiller le chaos des races africaines a cependant mis en lumière qu'il n'y a pas qu'une race mais des races noires, et voici que l'histoire et la géographie confirment les données somatiques.

Voyons un peu.

D'après Moreau de Saint Méry ⁷ confirme par un Mémoire [29] officiel de 1785, le relevé des pays où se pratiquait la traite en Afrique s'accuse comme suit :

⁷ Moreau de Saint Méry, *Description topographique, civile et politique et historique de la partie française de Saint Domingue*. Grand in 4o. 1797, Philadelphie chez l'auteur, p. 28-29.

« Depuis le 17° de latitude Nord, à l'embouchure du Sénégal jusqu'au Cap de Bonne Espérance, les Comptoirs se développaient sur toute la côte que baigne le Golfe de Guinée, comprenant la côte du Sénégal, la cote des Graines, la côte d'Or, la côte du Sénégal, la côte des Graines, la côte d'Or, la côte d'Ivoire, la côte des Esclaves et la côte d'Angola. »

« Quant aux peuples ou tribus qui alimentaient le trafic, on les dénombrerait selon une large zone qui, débordant la ligne équatoriale de chaque côté du 20° de latitude Nord du 16° de latitude Sud, comprendraient : les Sénégalais mâtinés de Maures, ceux-ci en nombre très restreint ; insignifiant même, les Ouolofs, les Peuhls ou Poulards, les Bambaras, les Quiambaras, les Mandingues.

De la côte des Graines à la côte d'Ivoire, on comptait les Bouriquis et les Misérables - incorrigibles marrons. La côte d'Or fournissait les Achantis, les Fantins, les Ibos, et plus particulièrement les Fons, les Nègres d'Aradas ou du Dahomey.

« Enfin, sur la côte des Esclaves, du Cap Lopez au Cap Nègre s'étend l'aire du bassin du Congo. C'est de là que venaient les *Congos* qui furent très répandus à Saint Domingue. ⁸

Tel est l'enseignement que nous donnent la géographie et l'histoire. Que si nous interrogeons maintenant l'ethnologie [30] et l'anthropologie nous apprendrons que « dans l'amalgame des races africaines trois types émergent et se distinguent plus ou moins aisément :

Peytraud, *L'Esclavage dans les Antilles françaises avant 1789*. Paris Hachette & Cie, 1897, p. 79-95.

Dr. Price-Mars, *Une Étape de l'Évolution haïtienne*. Port-au-Prince 1929 « La Presse et chez l'auteur ». vol. 1 p. 21.

⁸ Dr. Price-Mars, *Une Étape de l'Évolution haïtienne*, Op. cit.

Dr. Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle... Essais d'Ethnographie*. Compiegne et Port-au-Prince 1928, p. 60-61. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

« Un type très net de nains dont la taille varie de 1m.25 à 1 m.45. Ce sont les Négrilles de la forêt. » Peau plus ou moins claire, couleur chocolat. Chevelure elliptique, enroulée en grains de poivre, prognathisme accentué. Proches parents des Hottentots, des Bochimans ou Bushmen : Taille variant entre 1m.44 et 1m.50, stéatopygie marquée, quant aux Hottentots et aux Bushmen.

Purs, les Pygmées sont considérés comme les survivants probables de la race autochtone de l'Afrique.

Sont-ils nègres ?

Des anthropologues comme Georges Montandon répondent fermement par la négative. Ce n'est pas ici le lieu d'en discuter. ⁹

« Sur ce fond vint se déposer à une époque lointaine mais indéterminée l'élément dit hamitique d'origine asiatique ou européenne (continuateurs présumés de la race de Cromagnon).

Cet élément se conserva assez pur parmi les Berbères et se transforma peut-être sous l'influence des mélanges [31] avec les nègres, en une race nouvelle analogue à la race éthiopienne, et à laquelle il faut rapporter le fond des anciens égyptiens. » ¹⁰

Voilà schématisé à l'extrême ce que j'appellerai un premier complexe de race. Encore, dois-je avouer le parti-pris tranché que j'oppose à toute instance de discrimination qui eut été obligatoire s'il s'agissait d'établir une donnée franche d'anthropologie.

En tout cas, aux groupements ethniques dont il s'agit s'ajoutent et se distinguent les groupements nigritiens proprement dits. « Leur aire d'habitat se limite au Nord par une ligne ondulée partant de l'embouchure du Sénégal jusqu'à la grande bouche du Niger, puis du 14^e parallèle Nord jusqu'au Bahi-el-Ghasal et le Nil. Au Sud, par la côte du Gol-

⁹ Montandon, *L'Ologenèse humaine*. Paris, Félix Alcan, 1928, p. 222-226.

La Race, *Les Races*, Paris, Payot 1933, p. 123 136.

¹⁰ Deniker, *Les races et les Peuples de la Terre*. Masson & Cie, Édition de 1900, Paris, p. 521.

fe de Guinée jusqu'au Cameroun, puis le massif de l'Adamoua, le 7^e degré de latitude Nord jusqu'aux pays occupés par les peuples du groupe Foulah-Sandé et plus à l'Est jusqu'au bassin du Haut Nil. Ce grand fleuve constitue la limite des Nigrítiens tandis que à l'Ouest cette limite est nettement indiquée par l'Océan atlantique.

« On peut diviser les groupes nigrítiens en 4 grandes sections 1° les Nigrítiens du Soudan oriental ou nègres nilotiques ; 2° ceux du Soudan central français (c'est-à-dire le groupe Haouassa-Ouadaï ; 3° Nigrítiens du Soudan Occidental français et du Sénégal ; 4° les Nigrítiens littoraux ou Nègres de Guinée. » (Deniker).

[32] Ces divisions ne sont point simplement géographiques voire artificielles. Elles sont nées de dissemblances somatiques : stature, musculature, indices faciaux, céphaliques, etc. Elles dérivent également du comportement psychologique qui est après tout le signe suprême de discrimination des humains entre eux.

Que les types nigrítiens se mêlent les uns aux autres et réagissent les uns sur les autres depuis des millénaires, c'est ce que les moindres études anthropologiques révèlent quand on examine la matière. Que, d'autre part, tous les groupes ethniques d'Afrique, blancs arabo-herbères venus de la Méditerranée européenne, asiates frottés de mongolisme, pygmés errants des forêts, hottentots ou bushmen stéatopyges du Kalahari, se soient mêlés eux, aussi, aux nigrítiens au gré des voisinages, des rencontres et des affinités électives ou bien encore que les caprices, les cruautés et les aléas de la guerre inter-tribale aient amené l'absorption des vaincus par les vainqueurs de telle sorte que malgré les obstacles naturels - sylves impénétrables ou fleuves redoutables - les africains se soient métissés entre eux pendant des millénaires au point de former par-ci, par-là des îlots ethniques dont le chaos est encore mal débrouillé - c'est ce dont les explorations scientifiques rendent compte au fur et à mesure que la matière jadis rebelle est maintenant plus connue et se dépouille lentement de quelques-uns de ses mystères.

Quoi qu'il en soit, cependant, des trois types raciaux dont nous avons essayé de donner les caractéristiques, c'est le groupe nigritien qui a fourni à la traite afro-américaine son plus fort contingent de bétail humain.

[33] En ce qui concerne le peuplement de Saint-Domingue en particulier, entre 1500 et 1789, on calcule que approximativement trois millions d'hommes ont été enlevés d'Afrique pour être amenés en esclavage. Et si l'on retient, d'autre part, les conditions dans lesquelles la traite a été pratiquée sur toute l'étendue des côtes depuis le Cap Blanc jusqu'au Cap de Bonne Espérance, il y avait réunis sur la terre antiléenne des spécimens de toutes les races d'Afrique, submergés par les types nigritiens du littoral puisque « la traite française se faisait surtout au Sénégal, à Sierra-Leone, à la Côte d'Or, dans le royaume de Juda qui n'est autre que la région désignée sous le nom de côte des Esclaves ; dans la Guinée Septentrionale et enfin sur la côte d'Angola dans la Guinée méridionale. »

C'est donc ce groupe qui prédomine dans la formation ethnique du peuple haïtien.

Mais nous avons également vu qu'en 1789, à la veille de Révolution française, au moment où la rupture allait s'opérer entre Saint-Domingue et sa Métropole, le nombre des blancs de la Colonie s'élevait à 40.000 et celui des affranchis à 30.000. On sait que si parmi ces derniers, il y avait un contingent respectable de noirs, le nombre de ceux-ci était assez restreint pour que la classe des affranchis pût être également dénommée « gens de couleur », c'est-à-dire métis de nègres et de blancs.

Que cette classe se fût chiffrée à 30.000 individus, ce fait dénonce assez sur quelle échelle l'alliance entre les deux races s'est opérée pendant près de trois siècles de vie commune sur le même sol malgré les obstacles légaux et les sanctions sociales.

[34] Il nous est interdit de promener notre curiosité scientifique sur le mode de formation des gens de couleur, nous empiéterions sur le domaine de la sociologie. Mais il n'est pas possible non plus de traiter

de la formation ethnique du peuple haïtien sans nous arrêter un instant sur les deux autres éléments qui ont contribué à sa composition actuelle après nous être penché sur les facteurs fondamentaux de sa constitution ethnique.

Nous savons tous que c'est de la France que sont venus les blancs qui ont colonisé la partie occidentale de Saint-Domingue après avoir délogé les Espagnols à l'aide des Anglais, leurs compagnons de piraterie. Ceux-ci aussi ne tardèrent pas à subir la même éviction pour laisser la place nette aux français qui, lentement, prirent possession définitive du sol. Mais de quelle partie de la France venaient ces colons et par quoi se distinguaient-ils ?

La Chronique de l'époque répond qu'ils étaient Normands en très grande majorité et des corsaires endurcis.

Évidemment nous n'avons aucun témoignage qui puisse nous permettre de nous étayer sur les caractères physiques de ces pionniers. Mais à défaut de critères morphologiques, nous retiendrons ce que l'histoire nous enseigne sur leurs mœurs.

Qu'ils fussent boucaniers, c'est-à-dire des chasseurs de sangliers et de boeufs sauvages dont ils faisaient rôtir ou enfumer la chair sur des branchages enflammés, préalablement disposés en claie, afin de la conserver aussi longtemps que possible. Qu'ils fussent des flibustiers c'est-à-dire [35] des écumeurs de mer réunis en bande et montés sur de frêles esquifs pour courir à l'assaut des cargaisons alourdies de richesses en route vers l'Espagne lointaine, en définitive, en ces divers rôles ils ne se montraient rien d'autre qu'autant de transformations de leur état permanent d'aventuriers rudes et primitifs dont la vie périlleuse et tumultueuse se détendait quelque fois en des beuveries et des ripailles de « hautes graisses ».

Peu ou point de femmes au début. Le jésuite Le Pers en accuse 4 ou 5 pour les 4.000 habitants qu'il y avait à la Tortue et sur la côte, vers 1660.

C'était dangereusement maigre.

Plus tard, Bertrand d'Ogeron, l'un des premiers Gouverneurs, fit venir de France une cinquantaine de filles pour adoucir les mœurs de ces terribles pionniers. C'est d'elles que Wimpffen écrit : « On envoya aux premiers habitants de Saint-Domingue des catins de la Salpêtrière, des salopes ramassées dans la boue, des gaupes effrontées dont il est étonnant que les mœurs aussi dissolues que le langage ne se soient pas plus perpétuées qu'elles n'ont fait chez leur postérité. » ¹¹

À cette première couche, il faut ajouter celle qui provint du mode de peuplement spécial organisé par la Métropole et qui consistait à reléguer dans la colonie les condamnés, les « gens sans moyens d'existence ou sous le coup [36] de poursuites : débiteurs insolvables, aventuriers, individus véreux et tarés. » ¹²

Tous les Mémoires de l'époque, correspondances des officiers du Roi, doléances des Intendants, pendant plus d'un demi-siècle se plaignent de la qualité de ces déportés.

« Il ne vient du royaume, écrit M. Ducasse en 1698-1699 que des misérables que la contagion tue ou accable » ou bien « des gens impropres : les uns, usés de vieillesse et de débauche, les autres prisonniers, les autres, enfants à charge aux familles par la crainte que leurs méchantes inclinations ne les exposent au supplice. » « Ces peuples, mande M. Joseph Donon de Gallifet, Lieutenant du Roi au Cap, le 22 juillet 1699, sont un amas de garnements de toutes les provinces, sans éducation. » Et le reste à l'avenant. ¹³

Or cette population avait déjà commencé à faire souche, à se multiplier et à se reproduire. Car, en 1681, un recensement accuse 6.658 personnes dont 1.421 maîtres de cases, 435 femmes, 438 enfants, 477

¹¹ Wimpffen, *Voyage à Saint Domingue*, Paris Cacherie An V 1797, T. 1 p. 108.

¹² Pierre De Vaissière, *Saint Domingue. La Société et la Vie créoles sous l'ancien régime*. Paris, Perrin & Cie 1909, p. 46.

¹³ Lettres de Ducasse, *Lieutenant du Roi. Correspondance Générale de Saint-Domingue*. Co. Vol. IV cité par Vaissière op. cit. p. 48.

serviteurs et gens libres, 1.565 engagés et gens libres,¹⁴ 1.063 nègres, 725 négresses, 314 négrillons, 210 mulâtres.

La rapidité avec laquelle s'élevaient les fortunes à Saint Domingue ne tarda pas à susciter une plus vive attraction [37] parmi les hommes d'action de France et provoqua, par conséquent, un mode de peuplement plus relevé. Tous ceux qui, bourgeois ou nobles, se sentaient de taille à réaliser une situation au-dessus du commun, par l'énergie créatrice d'opulence et de splendeurs, émigrèrent vers l'Île prometteuse de gloire et de félicités, et, c'est ainsi que, de la première à la seconde moitié du 18^e siècle, une véritable aristocratie terrienne s'édifia à Saint Domingue dont l'éclat éblouit encore les fastes de l'histoire.

Mais au point de vue de l'eugénisme et en ce qui concerne le croisement des peuples qui se sont trouvés en contact dans la colonie et d'ou nous sont venus les 30.000 métis que constate le dernier recensement de 1789, il était nécessaire de faire ressortir de quels éléments fondamentaux était composé le peuplement de Saint Domingue.

Esclaves nègres ramassés de partout sur les cotes africaines, rebuts d'humanité blanche perdus de dettes et de crimes et aussi cadets de France empanachés d'orgueil nobiliaire - c'est de leurs contacts sexuels que naquirent les premiers sang-mêlés.

Que à un moment donné ceux-ci, à leur tour, aient formé un groupement intermédiaire entre la masse noire appesantie de servitude et les maîtres pétris d'outrecuidante vanité - véritable aristocratie d'ailleurs, dérivée tant des biens amassés par la puissance de leur travail que de l'isolement obligatoire auquel les contraignaient le monde blanc qui les repoussait - et le monde noir dont il ne pouvait pas se réclamer - c'est une observation de capitale importance dans la discussion. Et

¹⁴ Les « engagés » ou « trois ans » au « trente six mois » étaient des déclassés du royaume auxquels les colons consentaient le prix de leur traversée à Saint Domingue à condition que pendant 3 ans ils s'engageassent à travailler sans rétribution aux ordres de leurs employeurs. C'était une sorte d'esclavage.

encore, il faudrait distinguer [38] que quoique cette caste intermédiaire fût obligée de vivre sur elle-même, elle ne s'alimentait pas moins par l'apport sournois de la débauche et du libertinage que lui imposaient les moeurs du temps.

À ce propos, Placide Justin relate qu'un « recensement authentique nous apprend qu'en 1774 sur 7.000 femmes de couleur libres, Saint Domingue en comptait 5.000 qui vivaient concubinairement avec les blancs et dont cependant une faible moitié seulement se livrait à une prostitution publique. » ¹⁵

Tel était le mode de métissage des divers groupes de la colonie. Il n'est donc pas étonnant que Moreau de Saint Méry, son historiographe le plus informé ait dressé un tableau curieux de la bigarrure des nuances qu'il crut être la résultante de l'interpénétration des différents éléments raciaux en présence.

Ainsi parmi la multitude des combinaisons d'où dérive telle ou telle nuance, nous citerons les données suivantes, à titre d'exemple.

COMBINAISONS DU BLANC :

D'un blanc et d'une négresse	vient un mulâtre
D'un blanc et d'une mulâtresse	vient un quarteron
D'un blanc et d'une quarteronne	vient un métis
D'un blanc et d'une métisse	vient un mamelouque
[39] D'un blanc et d'un quarteronné	vient un sang-mêlé
D'un blanc et d'une sang-mêlée	vient un sang-mêlé (qui se rapproche continuellement

¹⁵ Placide Justin - Histoire politique et statistique de l'Île d'Haïty, Saint Domingue écrite sur des documents officiels et des notes communiquées par Sir James Barsket, Agent du Gouvernement, Paris Brière 1826.

	du blanc)
D'un blanc et d'une marabout	vient un quarteron
D'un blanc et d'une griffonne	vient un quarteron
D'un blanc et d'une sacatra	vient un quarteron

COMBINAISONS DU NÈGRE

D'un Nègre et d'Une blanche	vient un mulâtre
D'un Nègre et d'une sang-mélée	vient un mulâtre
D'un Nègre et d'une quarteronnée	vient un mulâtre
D'un Nègre et d'une mamelouque	vient un mulâtre
D'un Nègre et d'une métisse	vient un mulâtre
D'un Nègre et d'une quarteronne	vient un marabou
D'un Nègre et d'une mulâtresse	vient un griffe
D'un Nègre et d'une marabou	vient un griffe
D'un Nègre et d'une griffonne	vient un sacatra
D'un Nègre et d'une sacatra	vient un sacatra ¹⁶

Il faudrait de longues pages pour suivre Moreau de Saint Méry à travers le dédale inextricable des produits du métissage et la gamme des couleurs qui en résulte. Bien entendu, il ne s'agit ici que de simples vues de l'esprit, une série d'hypothèses non vérifiables par des examens de laboratoires et que les lois de Mendel viendront démolir si tant est que ces dernières soient rigoureusement applicables au genre humain.

¹⁶ Moreau de Saint Méry. Op. cit. p. 71.

[40] En tout cas, on a voulu démontrer par l'exemple ci-dessus combien la présence simultanée de tant d'éléments ethniques posait dès l'époque coloniale un intéressant problème d'anthropo-sociologie. Mais alors quand vint en 1804, la constitution politique de la communauté haïtienne et que théoriquement l'élément blanc fut écarté, quand il n'y avait plus en présence que des haïtiens de toute nuance, il semblerait que la minorité métissée numériquement plus faible dans la proportion de 20% dut être absorbée et assimilée par tout le reste. La pratique d'une vie commune en cent trente ans d'histoire ne l'a pas prouvé.

Et c'est pourquoi, il est regrettable que des séries de mensurations sur les squelettes et les vivants n'ait pas encore fixé le type anthropologique du nègre haïtien.

Quoi qu'il en soit, rien n'est plus amusant pour l'observateur -que cet effort de l'haïtien à renier ses origines africaines en un geste inélegant de *borarysme collectif*, c'est-à-dire à se concevoir autre qu'il n'est selon la trouvaille du philosophe Jules de Gaultier. Et pourtant, toute la démarche de la communauté haïtienne révèle l'emprise de l'hérédité africaine aggravée par les abominations de la traite et les horreurs de la servitude. Et pour ne citer que des exemples probants, y a-t-il quelque chose de plus spécifiquement africain que cette démission civique à peu près totale de l'haïtien quand il se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne la conduite des affaires de la communauté pour s'en remettre à la bonne volonté d'un Chef pris au hasard auquel il confère les pouvoirs les plus extravagants jusqu'à en faire un dieu. ?

[41] Y a-t-il quelque chose de plus troublant que cette bassesse animale qui se révèle sur les lèvres de l'haïtien lorsqu'il adresse une requête quelconque au Chef que demain il insultera ou piétinera avec la même rage aussitôt que pour une raison ou une autre, le colifichet de la puissance aura glissé entre les mains du Chef ?

Et le goût de la palabre soulignée de mimique qui prolonge la pensée jusqu'à l'interprétation mystérieuse des sous-entendus ? l'hypertrophie du moi ?

Si nous en avons le loisir, il serait attachant de dresser un parallélisme du comportement africain et du comportement haïtien en établissant évidemment les discriminations indispensables en une matière d'une si grande complexité.

Mais enfin, les études récentes d'africologie ont dégagé certains attributs de la mentalité africaine qui peuvent servir de pivots pour d'utiles comparaisons. Ainsi Miss Agnes C.L. Donohugh dans sa belle étude intitulée « Essentials of african culture »¹⁷ fait ressortir que : « Là-bas la personne du Chef quelque peu mystique est [42] supposée douée de pouvoirs magiques cri partie acquis et en partie innés. Cette conception induit le peuple à lui vouer une certaine crainte mêlée d'admiration et de vénération d'où dérive son autorité indiscutée. Sa sainteté et sa puissance constituent un danger potentiel. C'est pourquoi le Chef est craint et le peuple dans une attitude de self-defence lui confère tout honneur... Il est le « père » de son peuple, quelquefois le médiateur entre lui et les êtres spirituels, le propriétaire de la terre en vertu de l'administration qu'il exerce par l'ordonnance des Forces spirituelles et grâce à lui le bien-être du peuple est assuré. »

¹⁷ « The person of the chief, somewhat mystical, supposedly endowed with magical properties, partly acquired, partly inherited, therefore to be feared... his aloofness, high and lifted up- induces in the minds of the people a degree of awe, of veneration, which minister to his undisputed authority. His sanctity and his power constitute potential danger, hence he is to be feared, in sel-defence the people do him honour... He is the -father- of his people, sometimes the mediator between the people and the spiritual beings, the holder of the land by virtue of the stewardship he exercises by permission of the spiritual forces, and throught him the well-being of the people is assured... AFRICA. Essentials of african culture July 1935 VIII.

Tel est le privilège du chef.

Mais, ces prérogatives ne vont pas sans de graves conséquences corrélatives dont C.G. Seligman nous informe dans son livre sur l'Égypte et l'Afrique noire. » ¹⁸. Si pour une raison ou une autre, la communauté n'était pas prospère et que quelque calamité l'atteignait, c'est que le Chef a failli à ses devoirs, son efficience est douteuse.

Dès lors, il doit se suicider par sel-sacrifice ou bien il sera mis à mort. Car, sa première et sa plus grande utilité, c'est qu'il doit pourvoir au bien-être de la communauté. S'il a failli à sa tâche, son rôle a pris fin.

Telle est la pratique usitée chez les nègres nilotiques et dont on trouve des exemples dans l'Ouest si l'on s'en [42] rapporte à Louis Tauxier dans sa Monographie sur les peuples du Haut Sénégal et du Niger,

S'il en était besoin, nous n'aurions qu'à recueillir d'autres manifestations individuelles ou collectives notamment dans le phénomène des croyances pour établir la filiation des idées, des coutumes, des pratiques qui rattachent notre peuple à ses ancêtres d'Afrique ;

Sans doute, nul n'ignore que le même stade social, l'emprise des contingences historiques engendrent une certaine analogie de comportement parmi la diversité des communautés humaines de telle sorte que partout sur la surface du globe, on assiste aux mêmes manifestations individuelles ou collectives dans les conditions identiques d'évolution sociale. Mais, c'est la tâche de l'observateur de marquer les différences qui caractérisent la démarche de chacune d'elles en particulier et les similitudes qui apparentent tels groupements à tels autres. Or, malgré notre jactance collective, l'inélégance de notre attitude de reniement et peut être même à cause de tout cela, notre formation ethnique fait de nous une communauté nègre dont le dévelop-

¹⁸ C.G. Seligman, *Egypt and Negro Africa*. London Routledge cité par *Africa* Vol. VIII No. 3 July 1935 p. 373. Notes and News.

pement sur cette île antiléenne offre un double intérêt sociologique et anthropologique.

Que si pour préciser notre position, il fallait situer notre filiation, nous dirions volontiers, que c'est de l'Afrique occidentale et plus spécialement de la côte guinéenne que nous est venue la plus forte empreinte de notre culture - culture s'entendant au sens spécial que donnent à ce terme [44] les écoles sociologiques anglo-saxonnes, c'est-à-dire la somme de toutes les activités d'un peuple « croyances et coutumes ». (Dixon, Building of cultures.)

Or, parmi celle-ci la plus notoire et qui marque l'originalité des peuples de cette zone - Achantis, Éhoués, Dahoméens, Yorubas, Egbas, Bénin - c'est leur sens de l'organisation politique et sociale plus stable, plus durable et plus concrète que dans tout le reste de l'Afrique noire.

Paganisme élevé à la hauteur d'une religion d'État, aptitude développée à travailler le bronze, la terre cuite, le bois au plus haut degré sculptural, (aptitude que le nègre haïtien n'a presque plus, soit dit en passant), sens avisé de l'agencement politique sous la forme des monarchies solides dont celle du Bénin compta jusqu'en 1897 une dynastie de 23 rois ayant régné 1.000 ans et celle du Dahomey qui gouverna le pays jusqu'à la conquête française de 1892-1893 - voilà ce qui caractérise ces populations guinéennes dont on peut dire qu'elles formèrent des « royaumes agricoles de peuples paysans » ¹⁹

« Peuple paysan », n'est-ce pas la physionomie propre des 4/5 des haïtiens d'aujourd'hui ? Et lorsque en 1910, Sir Harry H. Johnston, l'africologue renommé, après avoir visité ce pays, lui consacra les pages si pleines de chaude sympathie qu'aucun haïtien ne devrait ignorer, il a justement fait remarquer que les « quatre cinquièmes des haïtiens sont des paysans paisibles et durs au travail. Ces quatre-cinquièmes, continue-t-il, sont entièrement de race [45] noire et représentent probablement un mélange des types de l'Afrique occidentale, de la Sé-

¹⁹ Jacques Weulerse. *L'Afrique noire*. Paris 1934 p. 116.

négambie, du Dahomey et du Congo. C'est une race qui montre loin des villes un beau développement physique. Chez elle, la couleur de la peau est plus foncée et le type nègre plus prononcé que cela ne se rencontre aux États-Unis. » ²⁰

Rien n'a changé depuis 1910.

Ce sont encore les mêmes quatre-cinquièmes qui constituent aujourd'hui l'état économique sur quoi repose la communauté haïtienne, ce sont ces mêmes quatre-cinquièmes qui constituent la masse ethnique dont les traditions, les mœurs, les coutumes, les croyances portent l'empreinte de la lointaine Afrique, la mater dolorosa, ce furent leurs ancêtres qui pendant trois siècles défrichèrent le sol de ce pays jadis couvert de forêt insalubre jusqu'aux rivages de la mer. Ce furent eux qui par des millions d'hécatombes mêlèrent la chair pourrie de leurs cadavres à l'humus du sol pour l'humaniser et lui donner la physionomie enchanteresse dont s'émerveillent les poètes. Ce sont les mêmes dont les élites policées, tracassières et jouisseuses des villes exploitent la candeur moutonnaire pour mieux la trahir et la renier selon le geste perfide et éternel des couards [46] et des Iscariotes de tous les temps, de toutes les races et de tous les pays.

Ah ! je sais.

L'autre cinquième se réclame de son leadership et se pare des grâces du métissage qui l'apparente plus ou moins à la race blanche - maîtresse du monde et protagoniste de la civilisation occidentale si ce n'est de la civilisation tout court. Et le moindre souci de justice

²⁰ Four-fifths of the Haitians - the peasantry of the country, that is to say - are hard-working, peaceable country people. These four-fifths of three millions are entirely negro in race, and probably, represent a mingling of West african types from Segambia, Dahomey and the Congo. It is a race which exhibits, away from the towns a fine physical development its skin colour is much darker and the negro type more pronounced than the United States. -Sir Harry HJohnston, *THE NEGRO IN THE NEW WORLD*. Methuen & Co. LTD. London 1910 P. 195.

condamne toute incompréhension qui l'inclinerait plutôt vers l'Afrique que vers l'Europe puisqu'il participe de l'une et de l'autre et quelquefois apparemment du moins - il aurait le droit de se croire plutôt polarisé vers la race blanche que vers la race noire.

Troublante et dramatique position, en vérité, pour qui réduirait tout le complexe humain en une simple question de nuance épidermique. L'hérédité humaine ne se manifeste pas en un échange rythmique de qualités et de défauts ni en une transmission égale ou unilatérales de vertus et de vices des parents à leur descendance. Chaque homme est à la fois le résultat d'un passé biologique et le Point de départ d'une création nouvelle. Son potentiel psychologique se développe ou se cristallise selon les prévoyances d'un entraînement approprié vers des fins idéales ou les hasards désordonnés du milieu social - cependant que le jeu subtil des combinaisons mendéliennes déroutent souvent la plus minutieuse des prévisions.

En outre, le métissage haïtien se dérobe à l'analyse parce que malgré l'ancienneté relative de ses origines, il se concrétise sur un terrain exigü et sur une échelle restreinte. Non seulement l'apport initial de la race blanche a été [47] minime et ne s'est pas renouvelé suffisamment en puissance numérique dans le temps et la durée, mais les éléments métissés vivant sur eux-mêmes écartent leur absorption éventuelle par la masse noire et constituent un mince ourlet en frange de l'immense océan.

Aussi, n'est-il pas étonnant que ce qu'on appelle aux É.-U. de l'Amérique du Nord le « New Negro » - le *Nègre Nouveau* - c'est-à-dire le nègre qui résulte du croisement des races blanche, indienne et noire dont le type plus brun que noir se multiplie sur la terre de l'Union, soit un produit assez stable pour être différent du type haïtien ? ²¹

²¹ Melville J. Herskovits, *The anthropometry of the American Variability and Racial Mixture*. Paper reprinted from the American naturalists.

En fin de compte, si les 4/5 du peuple haïtien sont authentiquement nègres, l'autre cinquième représente un amalgame encore instable dont le devenir est le secret du melting pot en pleine activité dans nos villes du littoral et leurs faubourgs.

Voilà pourquoi la pensée de M. Louis Joseph Janvier rappelée au début de ces pages à savoir qu'Haïti est un champ d'expérimentation sociologique reste profondément vraie et attend moins de la volonté formelle des hommes que de l'oeuvre insidieuse du temps la seule solution qui soit conforme à notre destin de peuple et de race historique, c'est-à-dire l'interpénétration franche des éléments de notre formation ethnique afin d'assurer le succès de notre démarche vers un idéal d'ordre, d'harmonie et de stabilité.

[49]

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.

II

FOLK-LORE



[Retour à la table des matières](#)

[50] *

Si, par définition, le folk-lore est la somme des croyances, superstitions, légendes, contes, chansons, devinettes, coutumes sur lesquelles repose la vie primitive d'un peuple et constitue les fondements de sa « culture ». Il n'est pas un pays qui possède un plus riche fond de traditions orales que le nôtre. Et ces traditions sont d'autant plus profondes et merveilleuses qu'elles remontent aux origines mêmes de la race. Pendant des millénaires, elles incarnèrent les annales que se transmettaient les générations les unes aux autres et par quoi se justifiaient les gestes du passé et les démarches du présent. Elles entassèrent avec la patience immuable de la durée les matériaux sur lesquels l'histoire élèvera plus tard les hypothèses de ses constructions. Pendant des millénaires, elles furent les dépositaires de la pensée obscure de nos ancêtres, les gardiennes discrètes des recettes par quoi ils s'expliquaient les énigmes de ce monde. Et pour un peuple dépourvu d'archives, dénué de [51] langage écrit, elles constituent en elles-mêmes la valeur inestimable de documents alourdis du secret des âges périmés et qui attendent leurs interprètes avertis.

Alors, on conçoit bien que chacune des matières dont se compose notre folk-lore soit capable de susciter une monographie spéciale.

Nous nous contenterons d'ébaucher ici quelques considérations générales sur la question et de donner quelques exemples des matières de notre folk-lore.

* Vol. LXI January-February 1927, p. 68-81.

The Negro in the New World, the statement of a New Problem.
Paper reprinted from the *American anthropologist* vol. 32, No. I,
January-March 1930, p. 139-155.

D'abord, il est aussi composite que le peuple lui-même. Il a ramassé les éléments dont il est formé dans tous les avatars de notre vie aventureuse. L'Afrique lui a donné l'armature de nos croyances et de nos superstitions étoffées par l'animisme universel. Le monde tout entier lui a dispensé des ressources inépuisables pour édifier ses légendes. La France lui a cédé le mode et le moule de quelques-uns de nos contes. La vie paysanne âpre, simple et frugale en a offert le cadre. Les souvenirs douloureux et tragiques de la traite, les horreurs de l'esclavage, les vicissitudes de la dispersion ont fourni les personnages. Puis, l'imagination créatrice du nègre, son goût du rythme, son sens du lyrisme ont coloré la chanson, cadence les bouts-rimés, enjolivé les légendes, en fin de compte, édifié un folk-lore qui est vraiment le miroir fidèle de notre vie trouble, ballottée et bafouée mais malgré tout enivrée d'optimisme et de candeur infinie.

CROYANCES

Le peuple haïtien croit en un Dieu tout puissant dont il glorifie la bonté infaillible en stéréotypant dans une formule invariable son inlassable souci d'espérance et [52] de justice. Chaque jour et plusieurs fois par jour, du haut en bas de l'échelle sociale il murmure l'éternelle oraison. « *Bon Dieu bon* ».

C'est la concrétisation de sa foi en Celui en qui il reconnaît le dispensateur de toutes choses et le maître suprême du destin.

Mais est-ce que la bonté et la puissance de Dieu empêchent le mal dont, lui, le nègre est l'éternelle victime depuis le commencement des temps ? N'y aurait-il pas des êtres invisibles dont le monde est peuplé et qui engendrent la maladie, la mort et les autres catastrophes ? Ces êtres ne nourrissent-ils pas la constante méchanceté des hommes ?

Autrefois, en Afrique occidentale, la dualité de cette conception de l'Univers faisait partie essentielle de cet animisme dont la religion

du Dahomey est le prototype avec son incarnation de l'Être suprême dans Mahou ou Mawu, dieu androgyne du ciel, et la multiplicité des puissances intermédiaires qui se manifestent dans les différentes modalités des panthéons dahoméens. Toutes ces déités sont autant d'esprits ou *Vodu*²² dont les cultes se matérialisent en manifestations diverses. Entr'autres, le culte du serpent en est l'une des plus caractéristiques.

Il serait inopérant, en vérité, de s'arrêter à l'expression rituelle de ces cultes pour en faire l'objet méprisant de je ne sais quel fétichisme. Car, tandis que AIDA HUEDO, [53] le serpent, est symbolisé par les éclairs qui charrient la foudre sur la Terre dans le conflit entre le Ciel et la Terre, il est également le support mystérieux sur quoi repose le poids de la Terre et, en même temps, il est la personnification non moins mystérieuse de tous les dieux inconnus qui ont coexisté avec Mawu au commencement du monde, à l'origine de la durée.

Par ailleurs, tous les phénomènes de la nature ont leurs dieux majeurs ou mineurs - dieu du ciel, de la terre, des eaux, du tonnerre, etc. Tous les ancêtres veillent sur les vivants comme des êtres surnaturels et invisibles qui habitent l'espace impalpable. Tous sont objet de culte. Tous sont des esprits ou des *Vodu* auxquels on doit hommage et respect...

Celui qui écrit ces lignes se rend bien compte lorsqu'il essaie de pénétrer et faire pénétrer la complexité de la théogonie dahoméenne, combien il lui est difficile de traduire en termes exacts une métaphysique qui se dérobe par ses subtilités et sa fluidité aux « raideurs ambitieuses de la logique » occidentale.

Quoi qu'il en soit, la religion des esprits ou des dieux, autrement dit la religion du *vodu* avec son ritualisme enchevêtré et sa formidable

²² Membre de l'Institut International des Langues et Civilisations Africaines, nous avons adopté l'orthographe recommandée par l'Institut, le mot devant être prononcé comme s'il était écrit : vô-doun.

puissance traditionnelle qui est l'ossature même de l'organisation sociale et politique du Dahomey et particulièrement du royaume de Ouida d'où sont venus tant d'esclaves à Saint Domingue - cette religion-là a également fourni le cadre des croyances des masses populaires haïtiennes.

Il va de soi, que l'organisation religieuse tout entière du Dahomey ne se retrouva pas intégrale à Saint Domingue [54] dans les conditions où la traite s'est opérée et selon les modalités de la vie de l'esclave dans la colonie. Encore moins, pouvait-il s'agir d'une transmission unilatérale de croyances collectives du régime de l'esclavage à celui de la liberté et de l'indépendance.

D'abord, même à ce point de vue-là, comme nous l'avons remarqué un peu plus haut, la contrainte était de règle. On veut dire que le prosélytisme religieux sous la forme d'une croisade chrétienne contre le paganisme avait été la première justification de la traite. Par conséquent, le nègre, à son débarquement devait être immédiatement intégré dans la religion catholique. Il était baptisé d'office.

Quelle pouvait être la valeur d'une pareille conversion ?

Nulle - dans l'immense majorité des cas si ce ne fut dans leur totalité.

Mais la pression du milieu social n'en exerça pas moins son emprise sur l'esclave pour l'amener à faire état de la nouvelle religion. L'imitation joua son rôle insidieux de suggestivité et le privilège de paraître semblable aux maîtres, le prestige de fréquenter les mêmes églises qu'eux, la catéchisation des missionnaires de la colonie opérèrent chez lui le phénomène très intéressant d'un mimétisme des croyances. Alors, commença par juxtaposition, puis par interpénétration l'autre phénomène presque fatal - le syncrétisme des croyances. Car, du moment que s'affrontent dans les âmes selon des circonstances de lieu et de temps deux ou plusieurs crédos, ils finissent par réagir les uns sur les autres jusqu'à ce que naissent des compromis sur lesquels s'édifie une nouvelle expression de croyances. C'est ainsi qu'apparut le vodu haïtien.

[55] Création nouvelle, il n'est ni la reproduction intangible de l'animisme dahoméen, ni la magie noire que les mercantis imbéciles de la plume dénoncent avec tant d'emphase et de malice afin de mieux accuser le peuple haïtien de sorcellerie, de cannibalisme et de maléfices.

Certainement, il y a en Haïti des adeptes de la magie.

Mais, je me demande où, dans les milieux européens et américains les plus fiers et les plus hautains, où n'existe-t-il pas des gens qui sacrifient au ritualisme de la kabbale et de la sorcellerie ?

Pour moi, je peux dire avec toute la probité d'un homme qui ne recule devant rien pour déceler la vérité où elle se cache, depuis plus de trente ans que je m'occupe de démêler le complexe du vodu je n'ai pas encore vu un seul cas d'anthrophagie ou de cannibalisme rituels. Mieux que cela, même le culte de la couleuvre que dénonce révocation commune du vaudoïsant à savoir que « *Dambala Ouèdo* » « *c'est couleuvre* », je n'ai pas encore vu une seule cérémonie parmi les centaines auxquelles j'ai assisté où la couleuvre fut présente et vénérée - tandis que partout sur les autels et les objets du culte, partout sur le tertre où les danseurs et les possédés viendront rendre hommage à la puissance du dieu, son image est tracée en signes adroits ou gauches selon l'habileté de l'artiste. La couleuvre n'est plus qu'un des symboles du vodu.

MODALITÉS CULTUELLES : LA DANSE

D'autre part, l'une des plus caractéristiques manifestations du vodu et qui lui confère sa physionomie propre parmi le rituel des croyances humaines, c'est la [56] danse, danse sacrée, génératrice d'extase ou les vaudoïsants privilégiés sont quelquefois l'incarnation des dieux. Cette danse qui n'a rien de sexuel et qui est au contraire l'une des plus décentes qui soient (quoique les reportages sensationnels et scanda-

leusement ineptes de certains romanciers américains soutiennent l'inverse) cette danse exige de l'impétrant une agilité des membres, une souplesse du corps, une pétulance telle de tout l'organisme qu'elle provoque l'impression que l'exécutant est désarticulé.

Ordonnée par un orchestre spécial de trois tambours coniques de taille différente dont la percussion règle le rythme, inspirée par la chanson qu'exhale le chœur des fidèles, ponctuée par le cliquetis métallique du triangle d'acier, soulignée par le choc mat des coquilles qui se heurtent dans l'asson²³, la danse a elle toute seule synthétise le vodu. Quelquefois, toute la cérémonie réside dans l'unique manifestation de la danse dont la pratique développe chez les paysans une ivresse frénétique.

SACRIFICE

Cependant la performance d'une véritable cérémonie vaudouesque comporte le sacrifice rituel de poules, de boucs, de pores, de bœufs selon le rite, l'importance et la richesse de la cérémonie. Toute cérémonie vaudouesque englobe pêle-mêle les plus ferventes prières [57] du catholicisme et l'invocation des dieux empruntés au panthéon authentique du Dahomey.

La liturgie elle-même se compose de rites diversifiés soit qu'il s'agisse de cérémonies propitiatoires et saisonnières où la Terre, les Eaux, le Ciel, le Tonnerre sont honorés, ce sont en général des modalités de rites agraires, soit qu'il s'agisse de manifestations piaculaires pour commémorer le souvenir des ancêtres.

²³ L'asson est une toute petite calebasse préalablement vidée de sa substance et desséchée. Alors on la remplit de cailloux et de menus coquilles, on la munit d'un manche à l'aide duquel les vaudoisants agitent le contenu pendant leurs cérémonies.

Ainsi, à titre d'exemple, je citerai une des plus impressionnantes visions dont j'ai eu le privilège dans mes enquêtes sur le vodu,

EXEMPLE DE CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

C'était à quelque lointaine distance de ma résidence de Pé-tionville, dans un coin solitaire de la montagne, vers l'Est, dans un habitation paysanne. On commémorait ce soir-là le souvenir de tous les enfants particulièrement de tous les jumeaux victimes de la traite et de l'esclavage. On offrait à leurs mânes un sacrifice propitiatoire ainsi qu'aux mânes de tous les autres petits qui, depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours, avaient été emportés par les épidémies meurtrières et les maladies innombrables auxquelles succombe l'enfance rurale si honteusement abandonnée.

Donc, c'était un service collectif.

Et l'intention qui en avait provoqué l'accomplissement me parut infiniment touchante...

[58] Ce soir-là, un clair de lune d'une limpidité invraisemblable répandait sur les arbres géants du clos la lumière veloutée de l'astre glacé dans sa royale solitude.

Sous les tonnelles, la réunion s'animait de propos et de danses. La foule plus compacte dans la maison rustique où s'étaient édifiés les autels de consécration était frémissante et passionnée. Tout à coup, l'officiant agita sa clochette. La congrégation s'agenouilla pieusement dans un silence empoignant, alourdi du mystère de la nuit et du mystère plus obscur de tout l'inconnu qui nous environne...

Et ma pensée errante évoqua la mélancolie du passé lointain où sur une terre lointaine une multitude d'hommes pourchassés comme des bêtes, capturés, carcans au cou, enchaînés les uns aux autres, furent

emmenés sur des bateaux mal aménagés, entassés pêle-mêle comme on empile des marchandises mal arrimées, en route pour les Amériques. Et j'évoquai la multitude de femmes et d'enfants anonymes qui moururent dans la torture et la promiscuité des interminables traversées et engloutis dans le vaste océan.

Combien étaient-ils ?

Les plus optimistes évaluent à plusieurs millions le nombre de ces captifs dont un tiers fut jeté à la mer. Et pendant quatre siècles environ la race blanche poursuivit l'accomplissement de ce crime atroce contre la race noire en l'enjolivant d'une justification souriante à savoir qu'eux, les blancs, avaient reçu du Ciel la mission de civiliser l'Univers - évidemment à leur façon.

Et, pendant quatre siècles près, au nom du Christ lapidé, bafoué, crucifié sur le Golgotha pour que la justice et la [59] fraternité régnaient sur la terre, des hommes camouflèrent le mercantilisme barbare de leur rapacité en des prétextes religieux pour abâtardir d'autres hommes dans l'exploitation des richesses matérielles.

Et, comment, moi, le rejeton de ces opprimés, pourrais-je n'être pas ému que de pauvres paysans, ici, à cette heure, libérés enfin, de contrainte séculaire, dans la simplicité de leurs âmes, dans la bonté inaltérable de la race exprimassent, eux aussi, à leur façon, en un geste de pitié et de piété le souvenir des martyrs qui n'avaient même pas l'âge pour comprendre que l'homme est un loup pour l'homme ?

Et c'est pourquoi, dans le recueillement de la foule, je sentis planer la gratitude des morts tandis que l'officiant entama le marmottement des prières dans lesquelles les formules de la liturgie catholique se mêlèrent aux propos inintelligibles de quelque langage inconnu. Puis, l'oraison se prolongea d'une longue litanie où en rangs pressés les saints les plus authentiques de l'Église Romaine s'associèrent aux déités les moins douteuses de la terre d'Afrique. Et la foule répondait invariablement : « Priez pour eux ! »

Enfin, vers minuit, la congrégation tout entière, sous la conduite de l'officiant, tête baissée, les vodu-unsi, les servantes consacrées aux

autels, vêtues de blanc, un mouchoir blanc nouant leurs cheveux, sous la lumière nacrée de la lune, se mirent les unes à la suite des autres, chacune portant une amphore sur l'épaule gauche.

Encore une fois, l'officiant agita sa clochette et la procession s'ébranla en direction de la source prochaine. Alors [60] dans l'air limpide et frais, une note cristalline et plaintive tomba des lèvres du choryphée :

M' pas-pas-gangnin manman
M' pas gangnin papa
Marassa Eyo !
M' pas-pas-gangnin manman
M' pas gangnin papa
Marassa Eyo !

Et l'assistance pieusement répéta :

M' pas-pas-gangnin manman
M' pas gangnin papa
Marassa Eyo !

I

Refrain. M' sorti nan Gui-née
M' pas-gain-gnin fan-mille
Marassa Eh yo (Et l'assistance répéta :
Marassa Eh yo !)
M' pas gangnin papa
M' pas-pas-gangnin manman
Refrain : Marassa Eh yo !

II

M' pas-gan-gnin fan-ille
Çaq'-va par-ler pour moin
Refrain : Marassa Eh ilo !
M' pas gan-gnin per-sonne
Pour par-ler-pour-moin
Refrain : Marassa Eh no !
[61]

III

Fan-mille moin-yo toute
Allé-Gué-léfré
Refrain : Marassa Eh yo !
M' pas-gan-gnin
M' pas gan-gnin Zamis
Marassa Et yo ! ²⁴

I

Nous venons de la Guinée
Nous n'avons pas de famille,
Nous les Jumeaux !
Nous n'avons ni père
Ni mère
Nous les Jumeaux !

²⁴ Il est impossible de traduire cette mélopée sans en trahir la fruste et candide saveur locale. Littéralement voici comment on pourrait essayer de la rendre.

II

Nous n'avons pas de famille
Qui donc parlera pour nous,
 Nous les Jumeaux !
Nous n'avons personne
Pour réclamer pour nous
 Nous les Jumeaux !

III

Nos parents sont tous morts
 Nous les Jumeaux !
Nous sommes sans famille
Sans parents, sans amis,
 Nous les Jumeaux !

[62] Je suivis la foule jusqu'à la source où l'eau murmurait, elle aussi, sa chanson tranquille parmi les blancs cailloux, sous le dôme épais des arbres gigantesques, tandis que là-bas, la percussion sourde des tambours ajoutait à l'oppression des souvenirs, je ne sais quelles lamentations inarticulées, obscures et profondes.

La cérémonie s'acheva lorsque l'officiant étendit les mains sur l'eau et prononça, solennel et grave, des paroles sacramentelles qui semblaient sortir du fond des siècles. Alors, la procession reprit le chemin du retour en psalmodiant la même cantilène dolente. Arrivée au point du départ sur le tertre où les premières manifestations de la fête piaculaire avaient commencé, devant les tambours en frénétique activité sous la baguette magique et les mains agiles d'étonnants artistes, la congrégation s'embrasa dans le délire collectif des danses enivrantes, et, têt, coqs blancs et poules noires tous tordus, gisèrent

inanimés parmi la semence blanche des farines dispensées en offrandes d'holocauste aux mânes des jumeaux morts sans sépulture...

Puis-je me permettre d'imaginer que cette cérémonie commémorative non seulement n'a rien d'inavouable mais témoigne du souci spécifiquement humain que les morts ne meurent pas tout entiers puisqu'une solidarité indestructible relie à travers les siècles ceux qui furent jadis sacrifiés aux ambitions égoïstes et insatiables des chercheurs de fortune à ceux qui essaient maintenant de créer une terre hospitalière là où jadis s'éleva la honte du plus pitoyable des charniers humains...

Et n'est-ce pas le même sentiment de solidarité qui inspira les dahoméens lorsqu'en 1931, ils célébrèrent une cérémonie [63] funèbre en mémoire de ceux qui furent emmenés en captivité au-delà des mers et à laquelle les savants ethnologues Melville J. Herskovits et Frances S. Herskovits eurent l'occasion d'assister.

Enfin, pour compléter notre contribution à l'étude du folk-lore haïtien, il est nécessaire d'offrir au lecteur quelques contes types parmi ceux qui donnent l'explication des attitudes, des gestes ou de la raison d'être des hommes, des bêtes ou des choses. Tel est le cas de ce qu'on pourrait très justement appeler :

LA MÉSAVENTURE ET LA MÉFIANCE DU CHIEN

Cric ?

Crac !

En ce temps-là, le bon Dieu, le grand bon Dieu, le juge suprême des bêtes et des hommes et qui punit les péchés de tous ceux qui n'obéissent pas à ses commandements, avait répandu la peste sur la terre.

Les hommes et les bêtes mouraient en masse.

D'un point à l'autre du globe, du plus petit au plus grand, les hommes et les animaux de tout genre, en grand nombre, mouraient en grande masse. Les hommes avaient beau chanter des hymnes de pardon et entonner des litanies de pénitence, les animaux avaient beau se lamenter en cris de détresse envers le ciel, pour la première fois, le ciel de partout et même le ciel d'Haïti était agité de nuages lourds et de terribles grondements sans jamais s'alléger du plus mince sourire de compassion envers ceux d'en-bas.

[64] Le bon Dieu était mécontent de sa création. Ses yeux étincelaient de menaces dans la fuite des éclairs et sa voix retentissait en paroles saccadées dans les hoquets du tonnerre.

Alors, toutes les créatures, contrites et apeurées, tinrent conseil.

Les hommes, plus coupables que les bêtes, ne se sentirent ni assez de courage, ni assez de sérénité pour interroger le bon Dieu. Ils lui sacrifièrent en silence des taureaux, des boucs, des coqs noirs et des génisses blanches. Dans tous les points du globe et spécialement en Haïti, l'âcre odeur du sang mêlée à la senteur apaisante de l'encens monta vers le bon Dieu en hommages de supplications, - l'odeur du sang et le parfum de l'encens étant agréables à l'Éternel.

Mais les bêtes, plus promptes à l'action directe, décidèrent que chaque groupe, espèce ou variété d'animaux enverrait une délégation de cinq ou six individus plaider sa cause devant le tribunal divin.

Ainsi, pendant des jours innombrables, les avenues du Paradis furent encombrées par les continuelles démarches des hôtes de la terre - les humains excepté.

Lions, tigres, chats, ânes, chevaux, mulets, oiseaux, chiens... tous, vous dis-je, défilèrent devant le trône du bon Dieu, chacun à son tour.

On s'en allait par petits groupes pressés, inquiets, anxieux de présenter les doléances collectives des espèces animales à Celui qui tient compte même d'un verre d'eau [65] donné en son nom. Le défilé était solennel. Chaque délégation tenait à remplir sa mission avec l'éminente dignité d'un sacerdoce.

Or, la délégation des chiens précédée dans la salle du trône par plusieurs autres missionnaires, attendait son tour d'audience, quand, soudain, le subtil odorat de son Président perçut la capiteuse exhalaison de quelque charogne aux environs du Paradis.

Le Chien-Président prétexta de quelque incommodité urgente, et, prestement, s'esquiva pour aller prendre une bouchée du repas inattendu. Aussitôt qu'il reparut à sa place, les autres bêtes commencèrent à s'écarter de lui parce qu'il semblait porter à son mufler quelque chose qui dénonçait la démarche insolite qu'il venait d'accomplir. Cependant, on avançait quand même vers le trône céleste.

Mais, voici que quelqu'un de la foule retroussa le nez et exprima son dégoût d'une très mauvaise odeur répandue dans l'auguste enceinte.

- Il n'y a pas à dire, opina l'Âne, quelqu'un... a fait... un vent.
- Qui donc ? interrogea le Cochon suspect ?

Aussitôt, chacun de renifler le derrière de son voisin pour acquérir de plus près le témoignage probant du passage mal odorant du gaz.

Le Président de la Délégation canine se sachant coupable détala à toutes jambes avant que l'accusation le mit au ban des Sociétés animales.

[66] Les autres chiens, ses collègues, indignés le poursuivirent avec ardeur sans pouvoir le rattraper...

Et il court encore...

Depuis cette époque lointaine, si la colère de Dieu s'est apaisée, celle des chiens contre le Président de leur Délégation est encore frémissante. C'est pourquoi, chaque fois qu'un chien en rencontre un autre, ils se sentent mutuellement le derrière pour éprouver par la subtilité de leur odorat s'ils peuvent identifier celui qui avait osé faire... un vent devant l'Éternel...

LA MÉFIANCE DU CHIEN

Avez-vous remarqué combien le chien est prudent, circonspect et sait flairer le danger ? C'est que son ancêtre, le premier des chiens, l'aïeul, échappa miraculeusement à une catastrophe et transmet le geste réflexe qui le sauva à sa descendance.

Ceci se passait en des temps très anciens et dans une ville très lointaine, bâtie en pierres : Babylone, Sodome ou Gomorrhe. Peut-être.

Malgré les avertissements de l'ange du Seigneur, les hommes péchaient, en grande dépravation. Les animaux n'en savaient rien. Pas même le chien, l'animal le plus attaché à la vie de l'homme.

Un jour qui ressemblait à tous les autres jours, le chien, le vénérable aïeul de la gent canine, faisait sa promenade habituelle quand il sentit l'irrésistible besoin... d'uriner. Tranquillement, il s'arrêta devant un mur pour remplir cette obligation qui était peut-être le signe précurseur d'autres obligations plus importantes...

[67] Ah ! déveine ! Ce jour-là, les hommes avaient dépassé la mesure des abominations et l'Éternel courroucé, frappa du pied. La terre trembla. Le chien et le mur tremblèrent aussi. Mais le chien, interrompu dans l'accomplissement de ses devoirs, n'y parvint que par saccades, obligé qu'il fut de lever une de ses pattes pour parer au danger du mur en instance d'éboulement.

L'aïeul ayant survécu au désastre, s'en souvint et transmit le geste réflexe à toute sa lignée. Depuis, fidèle à l'enseignement des ancêtres, le chien, même en l'absence de tout mur, ne peut plus réaliser le dessein que vous savez qu'en tremblant, patte en l'air et en saccades mesurées.

Plus que l'homme, il craint la colère de l'Éternel.

LA SOTTISE DE L'ONCLE BOUQUI

Bouqui s'étant levé de grand matin, n'eut rien à se mettre sous la dent. Il avait exploré tous les coins et recoins de la maison sans avoir rien trouvé à manger. Quel ennui !

Madame Bouqui eut une idée géniale.

- « Que ne faites-vous le mort, conseilla-t-elle à l'Oncle désespéré ? Je vous exposerai sur une planche comme un cadavre. Tous nos voisins viendront à votre veillée et au moment propice, j'éteindrai la lumière. Nous ferons le massacre des invités et nous aurons ainsi de la viande que nous mettrons au saloir pour un mois de mangeaille. »

Bouqui lâcha un rire formidable à cette magnifique perspective, se ceignit les reins et avala sa salive pour attendre la tombée de la nuit.

À l'heure convenue, toute la campagne fut ébranlée par les lamentations de Madame Bouqui.

[68] « Au secours, hurla-t-elle. Quel malheur, mon Dieu, quel malheur ! Mon mari, l'Oncle Bouqui est mort ! Au secours ! »

Ces plaintes et ces cris ne provoquèrent d'abord aucun mouvement de sympathie. On se méfiait du couple dont nul n'ignorait la rapacité, la fourberie et la gloutonnerie.

Madame Pintade, la plus rusée des commères, piailla pour jeter l'alarme parmi la gent ailée. Mais sa voisine, Madame Dinde, déclara qu'il serait de la plus élémentaire courtoisie d'aller voir chez les Bouqui de quoi il retournait. Monsieur Coq avec jactance habituelle lustra ses plus beaux habits et du pas majestueux d'un personnage qui connaît son importance, il alla porter ses condoléances à la veuve éplorée.

Or, le Commandant du District, le Capitaine Ti-Malice, qui savait combien longues étaient les dents de Bouqui, appréhendait quelque dé-

sordre. En outre, il avait des raisons de croire que ni lui, ni ses soldats ne seraient épargnés par le couple Bouqui dont il redoutait les goûts d'anthropophagie. Cependant, comme depuis très longtemps, il avait les meilleures relations de camaraderie avec l'Oncle, il donna les instructions très précises au peloton de cavalerie qui l'accompagnait au moment où il allait rendre ses devoirs aux soi-disant dépouilles mortelles de Bouqui. C'est pourquoi, la trompette de son escorte dans l'étrincellement du cuivre astiqué chanta l'air suivant :

Moin tandé n'Oncle Bouqui mourì, oh ! (bis)
Cé pan moin yo va prend (bis)
Nan bagaille ci-là-là

Traduction :

On dit que l'Oncle Bouqui est mort (bis)
Ce n'est pas moi qu'on prendra (bis)
À ce petit piège...

[69] - Bottes en bottes, cavaliers, serrez vos rangs » s'écria le sous-lieutenant qui commandait le peloton.

Sur le sol caillouteux, la résonance des sabots des chevaux s'avait comme des chocs métalliques multipliés.

Enfin, on arriva devant la maison mortuaire.

Bouqui malgré son air figé, Madame Bouqui, malgré les lamentations qu'elle poussait, avaient compris l'avertissement très clair de la sonnerie militaire. Aussi bien, la veuve cria plus haut son prétendu désespoir afin que les invités ne s'inquiétassent point du sens précis que la trompette donnait à l'événement

Moin tandé n'Oncle Bouqui mourì, oh ! (bis)
Cé pan moin yo va prend (bis)

Nan bagaille ci-là-là...

- Colonne, halte !

Ti-Malice et ses cavaliers mirent pied à terre.

Madame Bouqui s'empressa d'aller au devant des hôtes si éminents. Elle salua le Capitaine cérémonieusement et l'invita à venir contempler le visage de l'Oncle que la mort n'avait pas décomposé.

- « Venez le voir, mon compère, disait-elle, la gorge serrée il vous aimait tant. Ah ! quel malheur ! »

- « Oui, ma Commère, répliqua Ti-Malice, c'est, en effet, un grand malheur pour notre pays ! Décidément, Haïti n'a pas de chance, ses plus illustres enfants meurent sans avoir pu rien faire pour la patrie. Car ainsi que le disent les sociologues et les grands journalistes de Port-au-Prince, nous sommes les seuls représentants de la mentalité afro-latine, les continuateurs incontestables de la Gaude romaine, [70] dans la Méditerranée américaine. Aussi, c'est au nom du Pays tout entier et au nom du Gouvernement que je viens vous présenter nos plus vives condoléances pour la perte cruelle que vous éprouvez par la disparition prématurée de l'illustrissime citoyen que nous pleurons. »

Cependant Ti-Malice, le képi à la main, restait à la barrière et ne pénétrait pas dans l'enceinte de la maison, malgré les pressantes invitations de Madame Bouqui.

- « Avancez, donc, mon compère, insistait-elle, pénétrez...

- « Oui, ma commère, c'est une perte irréparable pour le Pays et pour le Gouvernement, répliquait le rusé Capitaine qui ne bougeait pas davantage...

Bouqui, fatigué de ce colloque, fatigué surtout de faire le mort depuis si longtemps, obligé de rester immobile malgré le bourdonnement et la succion des mouches qu'attirait l'exhalaison de sa bouche travaillée par les fermentations de la faim et la pourriture de ses dents ca-

riées, Bouqui, n'y tenant plus, se redressa brusquement sur son séant et lança l'exclamation solennelle :

- « Madame fermin porte ! Tuez lampe ! » (Madame fermez la porte ! Éteignez la lumière !)

À ces mots, toute l'assistance soulevée d'indignation tenta de s'évader.

Ce fut un indescriptible sauve-qui-peut. On se poussa, s'entrechoqua dans une effarante bousculade vers l'unique porte de sortie.

Bouqui, un pilon à la main, frappait rageusement, à l'aveuglette, à tort et à travers. Et c'est ainsi que Madame Bouqui qui essayait d'entraîner le subtil Capitaine. Ti-Malice [71] à l'intérieur de la maison, fut repoussée par celui-ci avec un si formidable violence qu'elle tomba à la renverse et reçut, elle aussi, sa raclée de coups de pilon.

Cependant, l'escorte du Capitaine promptement mise en branle, reprit le chemin de retour vers les casernes, et allègre, dans l'air léger, la sonnerie de trompette répéta :

Moin tandé n'Oncle Bouqui mouri, oh ! (bis)

Cé pan moin yo va prend !

Nan bagaille ci-là-là.

- Cavaliers, bottes en bottes, accélérez...

Et l'on entendait, au loin, qui fuyait dans la nuit le bruit saccadé des sabots...

Quand, enfin, Bouqui s'arrêta de frapper et ralluma la lampe pour contempler son exploit, il fut satisfait de la belle boucherie qu'il avait faite : dindes, tourterelles, pigeons, ramiers, poules, coqs, etc. gisaient pantelants sur le sol, mais Madame Bouqui aussi était parmi les morts. Seules, Madame Pintade et sa progéniture s'étaient réfugiées silencieusement, quelque part au faite de la maison. Dès la réouverture de la porte, à tire d'ailes, elles s'enfuirent vers les bois.

Alors, Bouqui qui n'avait pas plus de scrupules que d'intelligence, après avoir consacré quelques minutes de regrets à la mort accidentelle de sa femme, la mit au saloir avec les autres pièces du carnage en s'écriant : « elle m'a donné un grand témoignage de dévouement ». Puis, il alluma un grand feu, rôtit quelques-uns des meilleurs morceaux de sa chasse et mangea de bon appétit.

[72]

II

LA COLÈRE DE MACAQUE

Que Macaque soit le plus laid des animaux, c'est ce dont tous conviennent même le Crapaud. Mais, jamais Macaque n'a consenti à en faire l'aveu si ce n'est que de façon involontaire dans les circonstances suivantes.

Il y avait non loin de Port-au-Prince un picnic où les gens les plus distingués se trouvaient réunis.

La mangeaille était abondante et le tafia de bonne qualité. Une seule chose manquait : l'eau. On ne s'en préoccupait pas beaucoup puisqu'il y avait du tafia de bonne qualité. Et l'on mangeait et chacun essayait d'avoir de l'esprit aux dépens du voisin.

C'était le bon vieux temps où le Nègre d'Haïti était tout à fait le maître de sa terre et coulait doucement sa vie entre deux picnics et une veillée. La banane ne se vendait pas cher tant il y en avait et la patate était comme la banane et la viande était comme la patate.

Or, dans le picnic dont je vous parle, on n'était pas seulement entre chrétiens. Par déférence et charité, comme le recommande notre Sainte Mère, l'Église, on avait invité quelques animaux bien élevés tels que Macaque, Chien, Chat, Cochon, etc. Et l'on mangeait. Et l'on était gais comme il sied entre hôtes de bonne compagnie...

Mais, je ne sais par quelle fausse manoeuvre de quelque mauvais gosier, quelqu'un eut soif. Il n'y avait plus de tafia. Il n'y avait pas d'eau, l'unique source où l'on pouvait [73] aller en puiser était située très loin. Les invités commençaient à murmurer des propos aigres trouvant la plaisanterie amère.

Compère Chien qui a l'élocution facile, demanda et obtint la parole. Après s'être purléché la babine, il tint le discours suivant :

Messieurs, dit-il en substance, l'incident dont nous nous plaignons est le plus malencontreux qui puisse survenir au milieu d'une fête comme celle-ci. J'ai appris dans les gros livres écrits par les plus anciens et les plus savants de nos ancêtres, Aristote et Platon entr'autres, qu'en pareille circonstance, il faut que nous fassions appel à l'altruisme et à la bonne volonté de chacun pour que la Communauté ne souffre pas de l'imprévoyance de quelques-uns. Cependant, comme il est difficile de désigner celui qui d'entre nous se dévouera au salut de tous, je vous propose un moyen simple et ingénieux pour trancher la difficulté. Que le plus laid d'entre nous aille puiser l'eau à la source !

Aussitôt, Macaque, écumant de colère, et dans un mouvement d'énergique protestation répliqua, impétueux :

- « Tonnè boulé moin, m'pas pralé ! » (Que la foudre m'anéantisse à l'instant je n'irai pas.)

Et tous d'éclater de rire...

SAISON SÈCHE ET SAISON PLUVIEUSE

(Le pluie et le sec)

Depuis plus de trois mois, pas une goutte d'eau n'avait arrosé la région port-au-princienne. Le ciel limpide avait la pureté cristalline des jours sans nuage. Seul le vent frais soufflait par bourrasque de temps à autre, soulevant des [74] tourbillons de poussière qui rendaient l'atmosphère irrespirable dans la grisaille des matières ténues, impalpa-

bles, insaisissables. La terre assoiffée se fendillait en fissures d'appel vers d'inaccessibles rosées.

C'était la sécheresse inexorable.

Dans Port-au-Prince, la population anxieuse exhalait sa détresse en murmures plaintifs envers le souverain Maître des choses. Et à longueur de journée, les marchands d'eau défilaient dans les rues poussiéreuses avec leurs récipients étranges - quarts, dames-jeannes, sceaux - en grande sollicitation des bourgeois inquiets.

- *Min d'eau*, criaient les voix traînantes des vendeurs.

Et l'écho se multipliait à l'infini, min d'eau...

Ti-Malice qui était l'un des hommes les plus respectables de la ville, crut opportun de faire chanter une messe de requiem en la mémoire de ses morts, un peu par tradition puisqu'on était à la fin de l'année et que c'était l'époque consacrée à ce genre de cérémonie, un peu par besoin de se mettre en règle avec les Forces inconnues, puisque cette sécheresse excessive semblait être *quelque chose de surnaturel*.

Donc Ti-Malice commanda la Messe et y invita tout le monde. D'abord ses pairs, les représentants les plus autorisés de la plus haute société, puis le menu fretin.

Cela se passait en des temps très lointains...

Partout dans la grand'rue, la rue du Centre, la rue d'Aunis, des tonnelles et des tables se dressaient où l'on préparait des fritures et des services de beuveries en l'honneur des hôtes de Ti-Malice.

[75] L'Église métropolitaine débordait d'une assistance aussi empressée que recueillie...

Et voici que brusquement, un orage fondit sur Port-au-Prince.

La pluie en nappes drues et denses noya la ville dans une masse d'eau pesante. Alors, les rues transformées en crevasses, roulèrent des torrents impétueux qui emportèrent tout sur leur passage.

Les invités de Ti-Malice d'abord discrètement satisfaits de voir qu'une pluie bienfaisante avait été la réalisation de leurs vœux les plus

chers, s'alarmèrent quand deux, trois, quatre heures consécutives d'averses semblaient menacer la vieille cathédrale d'un effondrement imminent.

Et il pleuvait...

La peur se substitua à la joie. La fête fut gâtée. La foule assombrie et consternée quitta l'Église et s'en fut patauger dans les rues boueuses.

Ti-Malice comprit que le bon Dieu avait suspecte ses intentions et s'était fâché contre lui. Il alluma une bougie blanche, fit son acte de contrition et... attendit sa revanche.

Or, trois mois plus tard, au moment où la verdure des plantes s'avive d'une teinte plus crue parmi l'éblouissement du printemps tropical, Port-au-Prince émerveillé, apprit que le Père Éternel, lui-même, en grande pompe, faisait dire, lui aussi, une messe solennelle à l'Église Métropolitaine.

Vous pensez si la foule s'empressa d'accourir à l'appel divin.

L'Église était comble...

[76] Au chœur, on pouvait reconnaître aisément quelques-uns des plus hauts dignitaires du Paradis.

Voici Saint-Pierre et ses clefs, Saint-Antoine, l'ermite, et son cochon, Saint-Roch et son chien, Saint-François d'Assises et ses stigmates... Puis, les vierges plus belles dans leur nimbe royal d'immatérielle beauté.

Et enfin, voici le Père Éternel, plus blanc que neige avec sa barbe majestueuse, entouré de ses anges, et de ses archanges aux ailes étincelantes, assis sur un trône d'or.

On s'écrasait littéralement dans la nef pour jouir de ce magnifique spectacle.

Ceci se passait en des temps très anciens. À cette époque-là, le bon Dieu se mêlait à ses créatures et venait causer familièrement avec ses enfants, n'est-ce pas, Moïse ?

Donc, le Père Éternel était sur son trône, à la Cathédrale, quand un émissaire effaré venu de la maison de réception préparée en l'honneur du Très-Haut, place du Gouvernement, vint annoncer qu'il n'y avait pas une goutte d'eau pour apprêter les victuailles destinées aux invités du bon Dieu. Les chaudières éclataient sur les foyers incandescents. Discrètement, on dépêcha une dizaine d'hommes avec des quarts, des dames-jeannes, des seaux vers la source de Turgeau, l'unique réservoir d'eau de la ville.

Les émissaires partirent et ne revinrent pas. On en expédia d'autres, puis d'autres... Nul ne revint.

La messe achevée, l'assistance accompagna le Père Éternel à la maison réservée au Très-Haut, place du [77] Gouvernement. Mais la foule assoiffée s'inquiétait de cette situation anormale puisque tous ceux qui avaient été expédiés en diligence à la source s'obstinaient à n'en pas revenir.

Le Père Éternel fronça le sourcil et ordonna aux assistants du Trône d'aller contrôler le phénomène pour lui en faire rapport immédiat.

Aussitôt Anges, Archanges, Saints et Saints, les uns après les autres, s'empressèrent d'obéir aux ordres divins.

Ils s'en allèrent et ne revinrent pas.

Alors, le Père Éternel lui-même, majestueux et solennel, plus blanc que neige, la barbe en avant, crut qu'il était bon de se rendre en personne en ce lieu mystérieux pour se rendre compte de ce qui se passait.

Dès qu'il fut à l'approche de la source, il entendit un bamboula d'une extraordinaire puissance de séduction. Il accéléra le pas. Oh ! surprise. Il fut confondu de voir Ti-Malice, tête baissée, l'archet en vitesse sur son violon, qui insufflait l'ivresse des balancés-dégagés aux serviteurs du Tout-Puissant.

Alors, le Père Éternel rit dans sa barbe immense, esquissa, lui aussi, un entrechat divin, pardonna l'espièglerie du plus roublard de ses en-

fants et levant la dextre, décréta que désormais ; sous le ciel d'Haïti, il y aura une saison pluvieuse, le *plui* et le *sec*.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Africa-Journal of the International Institute of African languages and Cultures. Vol. VIII, No. 3, July 1935, p. 329 Oxford University Press, London.

Charlevoix (Pierre François-Xavier, s.j.), *Histoire de l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue*. François Didot, Paris M.DCC. XXX, 2 Vol. p. XXVII 482 et XIV, 489.

Deniker, *Les Races et les Peuples de la Terre*. 1 vol. Paris Masson & Cie 1926, p. VIII, 747.

Dorsainvil, Dr. J.C., *Vodou et Névrose*, 1 Vol. Imprimerie de La « Presse », Port-au-Prince, 1931, p. 177.

Johnston (Sir Harry H.), *The Negro in the New World*. 1 Vol. Methuen & Co. LTD. London, 1910, p. XV, 499.

Justin, Placide, *Histoire politique et statistique de l'Ile d'Hayti, Saint-Domingue, écrite sur des documents officiels et des notes communiquées par Sir James Barskett, Agent du Gouvernement Britannique dans les Antilles*. Paris : Brière, 1826, p. 547

Herskovits, Melville J., *The Anthropometry of the American Negro*. 1 Vol. New-York, Columbia University Press, 1830, p. XI 283.

_____, *Variability and Racial Mixture*. Paper reprinted from *The American Naturalist*, Vol. LXI, January-February 1927, p. 68-81.

_____, *The Negro in the New World : the statement of a New World : the statement of a new problem*. Paper reprinted from *American Anthropologist*, Vol. 32 No. I, January-March 1930, p. 139-155.

_____, *Life in a Haitian Valley*. N. Y. Alfred A. Knopf, 1937, Pp XIV 338 XIX.

[80] Labat (Jean-Baptiste), *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*. 6 vol. Th. Legras Paris 1722, pp XXXV 525, 598, 599, 558, 524, 514. Édition nouvelle « Les Oeuvres Représentatives », 41 Rue de Vaugirard, Paris, 1 vol. 1931, pp XVI 192.

Herrera Antonio de, *Descripcion de las Indias Occidentales*. 1 Vol. Madrid, 1730.

Traduction française de Nicolas et Jean de La Coste 3 Vol., Paris 1559, p. 776, 784, 790.

Martin Gaston, *Nantes au XVIIIe. Siècle. L'ère des Négriers (1714-1774)*. 1 Vol. Paris Alcan, 1931, p. 448.

Montandon, Dr. Georges, *L'Ologenèse humaine*. Paris, Alcan 1928, p. XI 476.

_____, *La Race, Les Races*. Paris, Payot, 1933, p. 299.

Peytraud, L., *L'Esclavage dans les Antilles françaises avant 1789*. 1 vol. Paris Hachette & Cie, 1897, p. XXII 472.

Parson, Elsie Clews : « Spirit Cult in Hayti ». *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, vol. XX (1928), pp 157-179.

Price-Mars, Dr., *Une Étape de l'Évolution haïtienne*, 1 vol. Imprimerie de la Presse, Port-au-Prince, 1929, pp. VIII 208,

Ainsi parla l'Oncle..., Essais d'Ethnographie. 1 vol. Compiègne et Port-au-Prince, 1929, pp. IV 243. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Rosny, Lucien de, *Les Antilles. Études d'Ethnographie et d'Archéologie américaines*. 1 vol. Maisonneuve Frères et Leclerc, Paris 1986, p. 424.

Rinchon (P. Capucin, Dieudonné), *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens*, 1 vol. chez l'auteur, Bruxelles, 110 Rue Théodore Verhuegen, 1929, pp XVI, 306.

Saint-Mery, Moreau de, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*. 2 Vol.

Chez l'Auteur, Philadelphie 1797 et Paris Dupont 1798, pp. XI 788 et 856.

Scelle, Georges, *Histoire de la Traite Négrière aux Indes de Castille*. 2 Vol. Paris, Larose et Tenin 1906, pp. XXVII 715.

Vaissière, Pierre de, *Saint-Domingue. La Société et la Vie créoles sous l'ancien régime*. 1 vol. Paris, Perrin & Cie, 1909, pp. VIII 384.

Seligman, C. G., *Les Races de l'Afrique*, Paris, Payot, 1935, pp 224.

Weulerse, Jacques, *L'Afrique Noire*. Paris, A. Fayard & Cie 1934, pp 484.

Wimpffen, *Voyage à Saint-Domingue pendant les années 1788, 1789, 1790*. Paris, Cocheris An V (1797).

[83]

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.

LA CULTURE HAÏTIENNE

Communication faite à la Société Haïtienne
d'Études Scientifiques, le 20 Janvier 1939.

Hommage à

Mrs. J.T. GOODRICH et à Mrs. BLAIR NILES associées à l'élaboration de ce travail par l'ardente sympathie qu'elles témoignent à la culture haïtienne telle qu'elle est et telle qu'on a essayé d'en démontrer la modalité ici.

[Retour à la table des matières](#)

[85]

LA CULTURE HAÏTIENNE

Depuis quelque temps un grave débat s'est élevé dans notre monde intellectuel sur la *culture haïtienne*.

D'aucuns en nient l'existence ou la mettent en doute - ce qui est à peu près la même chose, d'ailleurs. D'autres se sont ingénies à la définir en l'enfermant dans une formule qui soit capable d'embrasser l'ensemble des activités spirituelles caractéristiques d'un groupement déterminé afin de déceler qu'elles sont celles qui nous sont propres. Certains autres, s'arcboutant au sens populaire du terme - pris au figuré - et en ce qui concerne seulement le développement intellectuel d'un individu ou d'un groupe d'individus ont délibérément confondu *culture* et *formation intellectuelle* pour nous attribuer une culture latine, spécifiquement française, cependant que quelques-uns se référant à l'observation faite par Goethe pendant son voyage en Italie, à savoir qu'il existe « entre l'individu et le milieu dans lequel il vit une certaine communauté d'habitudes, de goûts et de pensées, qui consti-

tue à proprement parler une *Kultur* »²⁵ ont adopté ce critérium de la [86] culture et se sont interrogés à savoir si nous avons tiré parti de la correspondance qui existe entre notre milieu, nos goûts et nos habitudes de penser pour en faire oeuvre d'art.

Il y a dans ces différentes démarches, une telle diversité doctrinale voire une telle contradiction d'attitudes sur un sujet qui devait pourtant réunir un ensemble cohérent de sentiments et d'opinions, que je me permets d'apporter dans le débat le point de vue ethnographique qui a le privilège de réunir le plus grand nombre de suffrages dans ce genre de discussion et qui joint à la netteté de l'exposé l'appui probant de multiples exemples.

Mais avant de développer ma démonstration, il est nécessaire de faire remarquer que si tant d'hommes avertis, tant d'écrivains autorisés se sont heurtés à des chocs contradictoires dans leur conception de la culture et si chacun a apporté dans la défense de son sentiment une impressionnante ampleur d'arguments alliée à une ardente combativité, c'est que ce problème de la culture haïtienne remue les fibres les plus profondes de notre sensibilité, s'attaque à des considérations sous-jacentes d'aptitude de notre peuple à s'élever à un certain niveau intellectuel, moral et matériel, c'est qu'il contient le substratum de nos plus vieilles divisions historiques, sociales et politiques. Alors, le complexe d'infériorité qui conditionne la plupart de nos actes, nous fait surgir dans la défense de notre point de vue en attitude d'écorchés éternels que le plus léger souffle expose à la torture. C'est ainsi que de notre inconscient explosent de généreuses colères pour nous aider à faire valoir ce qui paraît être la plus claire des évidences.

[87] N'est-il pas vrai, clame-t-on, que nous sommes des français de culture puisque 1/10e. de notre peuple parle une langue que ne désavoueraient ni Descartes, ni Bossuet et que les 9 autres 10es. s'expri-

²⁵ Communication du Dr. Louis Mars faite à la Société Haïtienne d'Études scientifiques.

Cf. Exposé de M. Tonnélat in « Civilisation, le Mot et l'Idée » Centre international de Synthèse. La Renaissance du Livre.

ment en langage vieux normand saupoudré de picards, d'angevins et autres francismes. N'est-il pas vrai que nous ne sommes ni nègres, ni blancs, dit-on, mais quelque chose comme une entité encore mal connue, mal classée, puisque rien n'est plus décevant que ce concept de race, qu'il est quasi inexistant à ce qu'assure la science la plus récente et la mieux informée - du moins lorsqu'on veut appliquer ce concept au genre humain...

Par ailleurs, ne sommes-nous pas des catholiques, apostoliques et romains puisque nos Constitutions le proclament depuis celle de 1805 jusqu'à celle de 1935 et que le Concordat fait de nous une Province ecclésiastique de Rome ?

Alors, nous sommes un peuple de culture française, catholique, apostolique et romaine. Par conséquent, il ne saurait y avoir de culture proprement haïtienne, ajouterai-je.

Telle est la thèse, par exemple, que j'ai entendu défendre avec son brio habituel par mon éminent ami M. Dantès Bellegarde, récemment, dans une brillante Conférence sur « Race et culture ».

À l'issue de la conférence, j'ai vu des groupes se former et discuter les opinions qu'ils venaient d'entendre avec une telle âpreté et une telle animation renouvelant ainsi la même attitude que j'ai souvent rencontrée sur le même [88] sujet dans les exposés faits à la Société haïtienne d'Études scientifiques qu'il m'a semblé nécessaire de rechercher le point fondamental d'une telle divergence d'avis.

À mon gré, le dissentiment initial provient de l'obscurité même du sens attribué au mot culture. Que si on lui donne pour attribut la méthode par laquelle nous sommes parvenus à une certaine acquisition intellectuelle, en d'autres termes, s'il signifie le mode de formation intellectuelle, de notre classe dirigeante, la seule imprégnation de la langue et des idées dont la langue est le véhicule fidèle, il n'y a pas de doute que nous soyons marqués d'un signe français certain. Si, par ailleurs, il fallait s'en rapporter à l'armature juridique qui enserme notre communauté pour lui imprimer une démarche selon des normes légales et s'il fallait seulement nous arrêter aux principes solennels consacrés

dans nos Chartes constitutionnelles pour juger de nos mœurs et de nos croyances, je crois bien qu'à la magnificence de ce vêtement somptueux, de cette parue grandiose, il serait facile de déceler l'emprise de la majesté romaine.

Mais est-ce que tout cela ne masque pas une réalité distincte de l'apparence dont s'accommodent trop promptement des observateurs polarisés par des soucis de justification affective ?

Essayons donc à la lumière de la discipline ethnographique de dissiper les malentendus qui enveloppent le sens du mot culture. Nous tâcherons ainsi de définir et de fixer la place qu'occupe la communauté haïtienne au point de vue culturel.

[89] **Qu'est-ce que la culture ?**

Roland Dixon, Professeur d'anthropologie à Harvard University, dans son magistral ouvrage, « Building of Culturcs », répond :

« Le terme de culture est employé par les anthropologues, les sociologues et autres, comme une désignation de la totalité des productions et des activités d'un peuple dans l'ordre social et religieux - coutumes et croyances. C'est ce que nous avons l'habitude d'appeler leur civilisation quand il s'agit des peuples les plus avancés. Nous parlons d'une civilisation égyptienne, grecque et chinoise, européenne ou américaine. Car nous regardons ces peuples et nous-mêmes comme civilisés en contraste avec la masse des incivilisés, des barbares et des sauvages. Mais en réalité ces derniers ont leur propre culture, leur (propre) civilisation aussi définie, aussi caractéristique que celle de leurs parents les plus favorisés...

La culture de tout peuple englobe la somme de toutes ses activités - coutumes et croyances. Et toutes ces choses sont

comprises en trois catégories : physiques, sociales et religieuses... » ²⁶

Voilà le problème posé en données formelles et explicites. C'est que pour l'anthropologue et le sociologue, civilisation et culture sont des termes équivalents. L'un et l'autre ne s'entendent qu'en fonction des coutumes, des [90] croyances et pour tout dire de la somme des activités sociales et religieuses - organisation de la communauté, techniques et système religieux.

Mais, il me semble bien cependant que si dans le monde anglo-saxon le problème est résolu dans le sens d'une équivalence des deux termes ainsi que Dixon vient de l'énoncer, il y a encore une certaine équivoque chez les latins. C'est du moins ainsi que je considère la démarche du Centre International de Synthèse dont la première « Semaine » tenue en 1930, à Paris, à l'Hôtel de Nevers, inscrivit à son programme la discussion de « Civilisation : le mot et l'idée ».

M. Henry Berr qui fut le Directeur et l'animateur de ces réunions consacra une préface lumineuse au fascicule édité à l'occasion de cette « semaine » de communications remarquables suivies de discussions édifiantes.

Ainsi Henry Berr signifie que le « vocable *civilisation* est un des mots de large portée qui sont le plus souvent employés à la fois dans la langue des historiens, dans celle des philosophes et dans le langage courant. Les hommes politiques, les journalistes s'en servent constamment. Ils s'en servent en des sens divers - et volontiers vagues. D'une façon générale, ce mot est affecté d'une préoccupation de valeur, qui a ou qui peut être soupçonnée d'avoir toujours quelque chose de subjectif ». ²⁷

²⁶ Roland B. Dixon, *Charles Scribners Sons*. New-York-London, 1928, p. 3.

²⁷ *Civilisation. Le mot et l'idée*. Centre International de Synthèse. La Renaissance du Livre. Paris, 1930, p. XII.

[91] Plus loin il ajoute :

« Les Français ont *civilisation* et *culture*, les allemands ont *Kultur*, *Zivilisation*, et *Bildung* : n'apparaît-il pas que chez tous les peuples, tous les hommes qui sont épris de clarté et d'accord intellectuel devraient s'entendre, en premier lieu, pour faire cette distinction : la civilisation, c'est l'ensemble des éléments d'activité et de progrès - matériels, intellectuels, sociaux, - de l'humanité ; la culture, c'est son développement mental et moral tandis que la *Bildung* ou l'éducation, c'est la formation de l'individu » ?

Cette définition n'est proposée que comme une suggestion. Car dans son exposé M. Lucien Febvre mettra en lumière les vicissitudes du vocable *civilisation* inconnu dans la langue française avant la seconde moitié du 18^e siècle, par conséquent d'usage assez récent.

Quant à la *culture*, il dira de façon très nette : « Sur l'idée de culture, en France, rien n'est fait ». Puis, enfin, il fera remarquer que « dans les cinquante dernières années du XIX^e siècle (s'est opérée) la dissociation des deux notions scientifique et pragmatique de la civilisation, l'une finissant par aboutir à cette notion que tout groupe d'êtres humains, quels que soient ses moyens d'action matériels et intellectuels sur l'univers, possède sa civilisation ; - l'autre maintenant quand même la vieille conception d'une civilisation supérieure, portée, véhiculée par les peuples blancs de l'Europe occidentale et de l'Amérique septentrionale et s'incorporant aux faits comme une sorte d'idéal ». ²⁸

[92] Mais c'est de quoi se préoccupe également le Dr. Georges Montandon dans son magistral « Traité d'Ethnologie culturelle » lorsqu'il écarte délibérément l'équivoque en établissant que « pour distinguer la civilisation au sens courant, populaire, restreint, de la civilisation au sens ethnographique, étendu on disposerait bien de deux vocables : civilisation et culture, (civilisation du latin *civilis*, ce qui concerne

²⁸ Centre International de Synthèse 2^e fascicule p. 44-45.

le *civis*, le citoyen, culture du latin *colere* cultiver ; les deux termes ont donc subi une amplification à partir de leur sens premier. »

Alors, pour fixer sa position et avant d'entamer la matière qui fait l'objet de son Traité, il définit ainsi l'enquête à laquelle il va se consacrer :

« L'étude de la civilisation, c'est-à-dire l'étude de l'ensemble des productions humaines, est le but de l'*ethnographie* lorsqu'il s'agit d'analyse, de l'*ethnologie culturelle* lorsque les constructions synthétiques entrent en ligne de compte. » ²⁹

Et Marcel Mauss dont on connaît la haute autorité par des travaux de capitale importance publiés dans l'« Année Sociologique » et dans des ouvrages dont l'éloge n'est plus à faire, précise dans son exposé de la « Semaine de Synthèse Internationale » ³⁰ « que les phénomènes de civilisation (*civis*, citoyen) sont par définition des phénomènes sociaux de sociétés données. Mais tous les phénomènes sociaux ne sont pas au sens étroit du terme, des phénomènes [93] de civilisation. Ils sont parfaitement spéciaux à cette société et la singularisent, l'isolent. On les rencontre d'ordinaire dans le dialecte, dans la constitution, dans la coutume religieuse ou esthétique, dans la mode. »

Enfin, M. Alfredo Nicefero, professeur à la Faculté de Droit de Messine et à la « Scuola Guiridico-Criminale » de la Faculté de Droit de Rome, s'attaquant au problème des valeurs, déclare que « l'on peut aussi considérer le mot et le concept de civilisation simplement comme équivalent à : état *social*. Dans ce cas, « civilisation » a un sens strictement objectif. La civilisation est l'ensemble des manières d'être et des manières d'agir d'un groupe de population ; manières d'être et

²⁹ Georges Montandon, *Prof. d'ethnologie à l'École d'anthropologie culturelle*. Payot, Paris, 1934, p. 16.

³⁰ Centre Intern., Loc. cit. p. 83.

manières d'agir qui sont l'expression 1° de la vie matérielle, 2° de la vie intellectuelle, 3° de la vie morale 4° de l'organisation politique et sociale du groupe en question. C'est là la conception « ethnographique » de civilisation ». ³¹

Son exposé n'était d'ailleurs que la confirmation de la brillante enquête à laquelle il s'était livré en cherchant à fixer une dizaine d'années auparavant « les indices numériques de la civilisation et du progrès ». Il avait alors analysé le concept de « civilisation » tel qu'il dérive de l'étymologie du mot et tel qu'il était compris et employé à la fin du 18e et au début du 19e siècle : *civilitas, poli*, affable, affiné, en opposition à *rusticus*. Rejetant cette acception optimiste, *égocentrique*, il avait réclame un sens plus objectif du terme, Il se retourna donc vers le concept ethnographique et en donna la définition suivante : « Le [94] mot de civilisation indique simplement pour nous l'ensemble des caractères (état ou conditions) de la vie collective, - *vie matérielle, intellectuelle, morale et organisation politique et sociale d'un groupe de population ou d'une époque*. Répartition : vie matérielle intellectuelle, morale, organisation politique et sociale, qui n'entend nullement classer rigoureusement tous les faits de la vie collective (faits si complexes qu'il n'en est pas un seul qui puisse être absolument rangé dans telle catégorie plutôt que dans telle autre), mais qui entend indiquer que l'état de toutes ces formes possibles de vie est précisément ce que l'on doit appeler la civilisation d'un groupe ou d'une époque. » ³²

La voilà donc définie et de façon complète - du moins je m'en flatte - la discipline selon laquelle nous allons essayer de fixer les modalités de la culture haïtienne.

Et d'abord, nous entendons établir que si le peuple haïtien a des coutumes, des mœurs, des croyances, des institutions qui lui sont propres, une vie matérielle, morale, intellectuelle et sociale qui est carac-

³¹ Centre Internat. Loc. cit. p. 114.

³² Alfredo Niceforo, *Les Indices numériques de la Civilisation et du Progrès*. Flammarion, Paris 1921, p. 30.

téristique de sa manière d'être collective - elle est en possession de sa propre culture, de sa propre civilisation.

À la suite des ethnologues, des sociologues, des philosophes, des anthropologues qui ont écarté le problème des valeurs, nous ne nous obstinerons pas à catégoriser notre culture en comparaison d'autres cultures dans une hiérarchie de valeurs. Sans doute, nous tiendrons compte, quoi [95] qu'il en soit et dans une certaine mesure, de la notion pragmatique et populaire d'une civilisation humaine, unitaire et cohérente comme un idéal auquel tous les hommes doivent travailler sans relâche afin qu'il y ait sur cette terre plus de justice, plus de fraternité, plus d'harmonie parmi les hommes. Mais nous contesterons que ce rêve des philosophes de tous les temps et de tous les pays soit l'apanage d'un peuple, d'une race, d'un pays, - à un moment où grâce à la technique et aux engins perfectionnés, la primauté de la force, la haine des races, le dépouillement des faibles, l'assassinat collectif des femmes et des enfants soient l'odieuse pratique de l'âge de fer si pompeusement dénommé civilisation occidentale. Que cette forme de barbarie raffinée coexiste avec les plus hautes institutions de charité et les plus nobles préceptes qui aient éclos dans la pensée des hommes, c'est à croire qu'il y a une part irréductible d'animalité qui gît au fond des meilleurs parmi les humains et que côte-à-côte avec un aménagement agréable de la vie matérielle sur la croûte terrestre, avec un développement accéléré de la science, des lettres et des arts voisinent les plus bas instincts de cruauté, de rapt et de violence, tels qu'on les rencontra jadis aux premières ébauches de la vie humaine sur le globe. L'homme est resté le loup de l'homme.

Mais laissons là ces considérations philosophiques et voyons un peu les caractéristiques de notre culture.

D'abord au point de vue matériel.

Nous nous empressons de faire remarquer qu'il est impossible dans un exposé aussi bref que le nôtre, qu'on puisse établir et analyser toutes les modalités de la vie matérielle, [96] intellectuelle, morale et sociale de notre communauté, Il faudrait consacrer à la matière un

plus grand soin et n'omettre aucun détail. Là encore des données nous échapperaient quand même, parce que dans la technique d'un tel bilan, le principal élément est la statistique qui existe peu ou prou dans la plus grande partie des domaines de notre activité sociale.

Ainsi, comment envisager les diverses modalités de notre vie sociale sans établir d'abord la valeur démographique de notre communauté ? Sommes-nous un peuple de trois ou de quatre millions ? Où est la statistique qui en a fixé le chiffre ? Admettons comme fondé le chiffre donné par les publications officielles du S.N.P.A. et E.R.³³ Nous aurions une population de 3.000.000 vivant sur une superficie de 28.250 km², soit 106 habitants par km². « Plus de 95% de cette population pourrait être appelée rurale puisque Port-au-Prince n'avait, en 1929, que 79.797 habitants », nous dit M. Atherton Lee, Conseiller agricole du Gouvernement haïtien, dans un Memorandum confidentiel du mois de Décembre 1938. Admettons, en outre, que ce chiffre de plus de 95% de ruraux soit un peu exagéré puisqu'aucune statistique rigoureusement scientifique n'en a témoigné et que dans la « Géologie de la République d'Haïti » de M.M. Woodring, Brown et Burbank publiée en 1926, des évaluations du même genre ont considéré une proportion de 85% sans qu'on puisse dire sur quoi repose [97] la différence des deux chiffres, il n'en est pas moins vrai et évident qu'au moins pour les 4/5 la population haïtienne est rurale.

Habitation. - Comment vit-elle ?

« La maison paysanne la plus simple est quadrangulaire. C'est une construction faite sur poteau de bois durs, équarris, qui partagent nettement le corps du logis de sa toiture qu'elle qu'en soit la dimension. Elle se compose au moins de deux pièces quand elle est suffisamment élevée pour offrir l'impression d'une habitation humaine souvent propre et attrayante. Les « panneaux » clissés et bousillés de glai-

³³ Bulletin No. 13. Conditions rurales en Haïti. Quelques données basées en partie sur l'étude de 884 familles par Maurice Dartigue, M.A. Directeur du S.E.R. Imprimerie de l'État, Rapport sur les Ressources agricoles d'Haïti, etc., par Atherton Lee, 1938, p. 1.

se blanche sont badigeonnés de lait de chaux ou vernissés d'ocre et de vermillon.³⁴ Elle est ouverte au dehors par portes et fenêtres, meublée de chaises d'un art un peu fruste quelquefois, mais qui décèle l'habitude de ses hôtes d'être haut perchés sur leurs sièges. « Le tout est fait en chaume ou façonné en feuilles de latanier disposées par gradation avec un sens parfait d'ajustement. Sur les hauts plateaux où les palmeraies sont nombreuses, l'architecture paysanne se modifie un brin. Elle utilise les troncs de palmier en planches amincies, varloppées, polies. Et les maisons s'agrémentent des galeris carelées de pierres multicolores qui en rendent l'aspect plus agréables. »³⁵

L'Ingénieur Louis Décatrel du S.N.P.A. et E.R. fait la description suivante de l'habitation rurale dans la vallée de l'Estère :

[98] Là « les paysans groupent leurs demeures et les hameaux se succèdent à peu de distance. Dans ces hameaux, la demeure du paysan a gardé sa rusticité traditionnelle. Généralement, c'est un rectangle de 3 à 4 mètres de long et de 3 au plus de large. Les « pans » sont formés de poteaux verticaux entrelacés avec des gaules posées horizontalement. Ce clayonnage reçoit sur chaque face un enduit de quelques centimètres d'épaisseur formé d'argile pétrie avec de la paille de riz. Ces constructions sont généralement basses (2m.50 au plus sans plafond). Le sol est en terre battue, le toit à double pente et constitue généralement d'herbes, de paille de riz, de tiges de maïs ou de petit mil. La demeure du paysan est ordinairement sans fondations et dans les pièces d'habitation, la lumière et l'air, ces puissants facteurs d'assainissement, ne peuvent pas pénétrer facilement : les ouvertures sont constamment fermées ».³⁶

³⁴ Type de maison rurale dans la région de la Grande Rivière du Nord.

³⁵ Cf. Price-Mars. *Une Étape de l'Évolution haïtienne*. Imprimerie « La Presse » 1939.

³⁶ *Les Conditions rurales*, p. 3. Je dois dire que la région lacustre de l'Estère est l'une des plus misérables parmi les régions campagnardes d'Haïti.

« L'usage du lit est plus ou moins constant. » Toutefois, il est à remarquer que le plus souvent cet usage ne s'étend pas à tous les membres de la famille. » ³⁷ En ce cas-là, les autres personnes se servent de nattes faites en fibres desséchées d'ajoncs ou de bananiers. « D'autre part, dans la plupart des cas, c'est par pure commodité de langage que le terme « lit » est employé, puisque ce meuble est composé de caisses placées l'une près de l'autre ou de courts pieux fichés en terre et réunis par des tringles. » ³⁸

[99] Cependant, dans les communautés rurales où l'aisance répand le goût du beau et où la matière première - pierres, sable, chaux - est à la portée de la main et où surtout la main-d'œuvre ouvrière s'associe en manière de coopératives, comme on peut l'observer à Méyotte, Dupont, Marlique, Diègue, etc., aux environs de Pétionville, il est aisé de voir combien la maison paysanne dénote un aspect confortable et esthétique tout à fait remarquable. Elle est le plus souvent construite en pierres et couverte en tôles ondulées. Parfois « des guirlandes de fleurs en enjolivent la joyeuse rusticité. Alors, ce ne sont que clochettes évasées d'hibiscus mêlées à la pourpre des poincettias - les plus belles euphorbes ; - ce ne sont que des lianes odorantes de jasmins grimpées sur les haies de cactus aux inflorescences onctueuses, ce ne sont que touffes épineuses de poinciades écarlates soutachées d'or, tandis que çà et là, l'ombre rouge du flamboyant drape l'agonie des folioles flétries. » ³⁹

Il est vrai que ce dernier aspect de la maison paysanne est exceptionnel et dépend de conditions d'un milieu favorable (main-d'oeuvre et matière première abondantes, association ouvrière, etc. Il était

³⁷ *Les Conditions rurales*, p. 3. Je dois dire que la région lacustre de l'Estère est l'une des plus misérables parmi les régions campagnardes d'Haïti.

³⁸ *Les Conditions rurales*, p. 3. Je dois dire que la région lacustre de l'Estère est l'une des plus misérables parmi les régions campagnardes d'Haïti.

³⁹ Cf. Price-Mars, *Loc. cit.* p. 97.

donc nécessaire de signaler ces particularités. Car pour le reste, en résumé, les 4/5 de la population haïtienne ont un habitat fruste.

Son alimentation est-elle adéquate à son genre d'habitat ?

Les observateurs sont d'accord pour affirmer que la frugalité du paysan avoisine la sous-alimentation. Un ou deux [100] repas par jour, exceptionnellement trois, composé de quelques morceaux de cassave, d'épis de maïs boucanes, de bananes, de patates bouillies ou boucanées, de maïs moulu, de riz ou de petit-mil, de pois, de fruits - principalement de mangues et d'avocats. Il faut tout de même faire remarquer qu'à certaines réunions de ripailles cultuelles, au « manger limba », au « manger jumeaux », au « gombo », il est insensé de constater à quelles débauches gargantuesques les paysans se livrent. J'ai noté en Décembre 1938, à l'une de ces cérémonies, que le repas d'un seul individu était composé d'une quantité respectable de viande de porc, de cabri, de poulet, de dinde, de maïs moulu, de petit-mil, de riz, de haricots rouges, de bananes, d'igname et de patates - le tout mélangé, le tout noyé dans une sauce relevée où le piment boue, le poivre et le sel se disputaient la primauté de l'assaisonnement. « Ti-Jean Pétro », son « loa » courroucé et qu'on essayait d'apaiser m'avait convié à y goûter. Je peux en porter témoignage ici.

À part ces assauts exceptionnels de chère lie, l'alimentation à peu près végétarienne du paysan eut été excellente si elle était prise en proportion suffisante et ordonnée en ce qui concerne ses qualités nutritives en vitaminose. L'abondance joyeuse de quelques heures d'évasion ne compense pas la privation habituelle des mauvais jours de récolte manquée ou de saisons malheureuses.

D'autre part, ses modes vestimentaires dénoncent la précarité de son existence. Sauf lorsqu'il sacrifie à des instances cérémonielles, sauf à l'occasion de voyage vers la ville voisine, le vêtement habituel du paysan est fait de [101] cotonnade dont souvent le rapiècement multiple et effarant raconte la lutte inégale contre l'infériorité de plus en plus accusée du tissu et l'usure trop accélérée au gré de l'usage. Mais enfin, en quelque lieu qu'il soit et par quelque temps qu'il

fasse, hommes et femmes sont et vont nu-pieds. C'est leur façon d'être chez eux, au champ et sur la route. Aux cérémonies et aux fêtes de l'Église, aux festivités locales importantes (danses, prières et autres), pendant les voyages d'affaires à la ville, le port des sandales et des chaussures est occasionnel. La règle usuelle et caractéristique, c'est que tout le monde va nu-pieds à la campagne. Chose curieuse, même lorsqu'un individu - homme ou femme - assiste, chaussé, à une danse rituelle, même lorsqu'il y prélève sa part d'ivresse chorégraphique aussitôt que, d'aventure, une crise de possession vaudouesque le saisit, la première et la plus urgente intervention de l'assistance, c'est de le débarrasser de ses chaussures comme pour lui permettre d'être plus à son aise.

De même que si l'âne plus que la mule et le cheval est l'animal de choix qui, à l'aide du bât et de la macoute, sert de véhicule au paysan pour faire aboutir ses fardeaux d'un point à un autre, il est d'abord, lui-même, le paysan, son propre moyen de transport. On veut dire que hommes, femmes et enfants, - les femmes surtout - portent sur la tête de lourdes charges souvent par des routes qui ne sont que de simples pistes. Neuf fois sur dix, son occupation ordinaire - j'entends parler de la femme - c'est d'aller faire nombre au marché voisin où en plein air, dans l'assourdissement d'une palabre bourdonnante, accentuant la loi de l'offre et de la demande, elle échange [102] son produit contre tel autre ou contre le modeste pécule dont le foyer peut avoir besoin.

Ajouterai-je qu'une caractéristique de la vie paysanne, c'est la carence de l'hygiène domestique. Nulle part dans les enclos et dans les agglomérations, il n'existe de water-closets. Et les lieux d'aisances en plein air dégagent sous le vent un tel relent nauséabond qu'il évoque la physionomie typique des villages d'Afrique dont c'est le trait distinctif signalé par les ethnographes.

Puis-je dire qu'une pareille disgrâce dépare l'incomparable beauté du Canapé-Vert, devenu insupportable, certains jours, au débouché du Gros Morne, entre Pétionville et Port-au-Prince, parce que la masse

paysanne allant à la grande ville ou en revenant d'elle y fait son dépôt ?

Puis-je, à ce propos, évoquer le souvenir de mon enfance encasernée dans le *pensionnat d'une Cité métropolitaine de Département* ? Là les gamins de 7 à 14 ans que nous fûmes, étaient dépêchés par douzaine à six heures du matin et à huit heures du soir, pour aller remplir nos obligations dans des décombres du voisinage puisque le pensionnat comme la plupart des autres maisons était dépourvu de commodités. Telle était la situation dans cette grande Cité provinciale que quelqu'un qui me ressemble comme un frère, revenu d'Europe, la veille, encore fièrement engoncé dans sa redingote d'apparat, fut obligé, en plein midi, d'aller exposer la partie la plus charnue de son anatomie au bord du rivage, en service accéléré.

Je demande pardon d'avoir cité ces deux exemples. Je voulais démontrer que l'insouci collectif d'hygiène qui [103] frappe la classe paysanne a été partagé à moins d'un demi siècle par une très grande partie des classes dirigeantes...

Enfin, pour désigner un autre fait signalétique du comportement du paysan, au point de vue matériel, il convient de marquer que ni son outillage ni sa technique n'ont varié depuis des centaines. Travailleur agricole spécialisé 100%, la houe, la machette et la serpette sont ses instruments de labour. Sa méthode de « cultivation » non plus n'a guère varié : sarclage, piquage, ensemencement, enfouissement et le reste au gré de la nature ou selon les conditions hydrauliques des régions. Quant aux plantes qui sont l'objet de ses soins, on doit les considérer sous deux angles - plantes alimentaires et denrées franchement commerciales ou qui ne sont pas de consommation immédiate et locale. Donc d'une part, bananes, manioc, patates, ignames, taro, et autres tubercules, petites céréales, maïs, millet, riz, pois, légumes divers, etc... D'autre part, café, coton, canne à sucre, cacao, cocotier, etc. Il est bien entendu que quelques-unes de ces productions peuvent être classées dans l'une et l'autre catégorie.

En ce qui concerne l'industrie - peu ou prou d'activité, si ce n'est dans la vannerie, la poterie, la corderie, la chapellerie. Aucun de ces métiers n'a provoqué une production massive digne d'être capitalisée.

VIE SPIRITUELLE.

Mais quelle est la modalité de la vie spirituelle des 85% des populations haïtiennes ?

D'abord, peuple d'analphabète dans une proportion difficile à fixer.

[104] Par ailleurs, nous avons établi en des publications antérieures que si tous les haïtiens sont catholiques, apostoliques et romains, il faut non seulement tenir compte d'une minorité protestante dont l'activité est de plus en plus accusée, mais surtout il convient d'analyser les éléments dont se compose le catholicisme de nos masses populaires.

En vérité, ce catholicisme est fort enchevêtré. Il est l'expression de croyances où se trouvent mêlées, en des rapports indéfinissables, les éléments fondamentaux de la religion vaudouesque - culte des ancêtres et des génies - et les principes dogmatiques de l'économie catholique. Un long travail, un travail séculaire de syncrétisme a assuré une compénétration des deux religions dans l'âme populaire au point que le vodu haïtien en se délestant de la métaphysique dahoméenne dont il dérive a imprégné le christianisme catholique d'apports nouveaux que réprouve la pureté de la doctrine. Nécessairement.

Ainsi, il n'est pas une cérémonie vaudouesque - initiations, commémorations piaculaires - qui ne se vête de ritualisme catholique. Les emblèmes et insignes du culte - crucifix, statuettes, images, médailles, scapulaires - les objets liturgiques - livres saints, eau bénite, encens - les manifestations normatives - prières, formules, gestes - sont autant d'éléments empruntés au christianisme catholique que le vaudou haïtien a intégrés dans sa foi. Et si le parallélisme des doctrines -

un Dieu suprême, l'immortalité de l'âme, la présence quelque part d'êtres surnaturels, anges saints et démons, intermédiaires invisibles entre Dieu et sa créature - si tout cela aboutit en fin de compte à une certaine similitude de pensée, il n'est pas [105] étonnant que la conscience populaire ait élaboré l'identification des deux religions au point que le vodu haïtien n'est plus du tout l'animisme banal que le premier venu peut aisément détecter chez tout primitif, en même temps que notre catholicisme populaire ne ressemble pas du tout à la religion dogmatique codifiée par des conciles et enseignée par l'Église.

Si vous voulez vous en rendre compte, il n'y a qu'à assister à telle cérémonie authentique du culte vaudouesque pour vous apercevoir que tout le rite s'enveloppe de contexture catholique ou bien vous n'avez qu'à pénétrer dans certaines églises, à certaines heures, au moment où une paysanne fait sa dévotion devant telle image ou telle statue de la divinité.

Bougie à la main, elle entame souvent un monologue si ardent, si passionné, ponctué de gestes si convaincants que le spectateur occasionnel d'une telle scène ne peut ne pas en être bouleversé. On a l'impression très nette qu'une conversation intime faite d'objurgations et de promesses mutuelles s'est engagée entre l'individu et son dieu et la conversation ne s'achève qu'après des engagements réciproques. C'est que dans l'un et l'autre cas, la piété du fidèle est profonde et sincère et son adhésion à l'un et à l'autre culte reste confondue d'intangibilité. Sa piété envers tel objet concret - catholique ou vaudouesque - est une expression de son crédo qui admet que n'importe quelle substance palpable peut être l'incarnation temporaire d'un dieu. Ici et là, par-delà le fini sa foi rejoint l'infini, l'inconnaissable - source et cause première de toutes choses. Aussi bien, je ne suis que médiocrement [106] surpris de voir quelques rares docteurs vaudouisants réclamer en termes ésotériques, inaccessibles aux profanes que nous sommes, une même origine hébraïque au vodu et au christianisme. Mais cela, c'est une autre histoire et qui échappe à la discussion scientifique...

Au phénomène des croyances, il faut joindre la diversité du folklore. La légende et le conte, les proverbes et les bout-rimés en for-

ment la trame magnifique et féconde. Des héros ahurissants - Ti-Malice et Bouqui, Maître Lapin et Dame Tortue, Le Roi et sa Cour, le Lion et Fane sont parmi tant d'autres, les éléments que le génie haïtien a créés ou s'est assimilés pour que son folk-lore réfléchisse l'image de ses misères, de ses joies et de ses espérances. Mais sait-on que Bouqui est le nom à peine déformé de Bonki, une des nombreuses tribus qui ont fait appeler cette partie de l'Afrique la Côte des Esclaves, tant elle a alimenté la traite négrière » ? ⁴⁰

N'y aurait-il pas d'autres manifestations de la mentalité paysanne en dehors des croyances et du folk-lore ? Ne faudrait-il pas citer la passion du combat de coqs et du jeu de cartes, l'invariable « trois-sept » à laquelle se complaît le paysan ?

Il la partage d'ailleurs, cette passion, avec les basses couches des grandes villes et même dans une certaine mesure, avec les classes moyennes. Le combat de coqs nous paraît [107] être un emprunt Culturel de la République dominicaine qui le détient à son tour des traditions espagnoles.

D'autre part, n'y aurait-il pas lieu de chercher et de retenir, au besoin, quelque autre indication spirituelle, quelque propension indigène à la culture des arts ?

Bien de ce genre ne nous paraît digne d'être signalé si ce n'est la pratique populaire de la danse et de la chanson.

Danse rituelle du vodu - rite du Congo, du Yanvalou, du Dahomey, du Pétro - danse frénétique, émotionnelle et extatique, danse d'évasion, danse collective, électrisante, exécutée nu-pieds sur le sol avec une souplesse, une finesse et une habileté prodigieuses. Elle a pour corollaire des instruments de musique à percussion membraphone tels que tambours coniques faits de troncs d'arbre creux, polis et recouverts

⁴⁰ Cf. J. Deniker, *Les Races et les Peuples de la Terre*. Masson & Cie. Paris 1926, p. 560.

Lucien Peytraud, *L'Esclavage aux Antilles françaises avant 1789*. Paris : Hachette, 1897. Note 4 de la Page 89.

de cuir tanné à l'une des extrémités ou à l'une et l'autre des extrémités (rites du Congo) et dont jouent des as avec une virtuosité inexprimable. Nous avons, en outre, des instruments idiophones par entrecocs - gourde dealebasse pleine de grains qu'on secoue et le triangle métallique. Peut-être, faudrait-il mentionner les instruments cordophones dont quelques-uns sont en voie de disparition tels que le tambour maringouin de ma lointaine enfance et d'autres d'importation récente et qui acquièrent droit de cité tels que le marimba ou marimboula cubain, le banjo et la guitare des Nègres américains, cubains, dominicains. Puis-je accorder un souvenir ému à la danse dealebasse et aux entrecachs du tambourin soutenus par la mélodie essoufflée de l'accordéon et le rythme du rapastoire ou du grage ?

[108] Quant à l'aptitude à la musique vocale, l'haïtien la possède à un degré d'autant plus remarquable que le don en est spontané. « De la naissance à la mort, la chanson est associée à toute sa vie. Il chante la joie au cœur ou les larmes aux yeux ».

Et que dirons-nous de l'autre particularité de la vie paysanne en démonstration du comportement social de l'individu ? Que dirons-nous de sa conception de la famille ?

L'Église autant que la loi l'oblige à se marier. Et pourtant la règle de sa vie, c'est le concubinage, la polygamie. Consultez n'importe quelle statistique du clergé ou des Officiers l'État Civil, vous verrez que le nombre des enfants naturels dépasse celui des enfants légitimes dans une proportion effarante. Prenons, par exemple, le taux de natalité de l'archidiocèse de Port-au-Prince. Sur 30.000 baptêmes, il y a eu 21.000 naissances d'enfants naturels contre 9.000 d'enfants légitimes en 1933. Admettons l'hypothèse qu'un chiffre proportionnellement similaire se retrouve dans les autres diocèses de la République, cela équivaldrait à admettre que au moins les deux tiers des enfants qui naissent de notre population de 3.000.000 d'hommes sont des enfants naturels. En somme, une telle statistique confirme la proposition que nous avons faite ci-dessus à savoir que pour la constitution de la famille, la polygamie est la règle dans nos campagnes. Fort souvent, dans une région de moins de 500 m² un homme peut avoir deux ou trois

femmes, et ces dames et les enfants qui naissent d'elles vivent en bonne harmonie. Un tel état n'amène de conflits que seulement à la mort du père de [109] famille pour le partage des biens du *de cujus* parce que là la situation de fait va souvent heurter l'armature juridique étrangère à la nature des choses.

Et maintenant quelle est la caractéristique de la vie politique des masses rurales ? Pouvons-nous parler en toute sérénité scientifique d'une matière on le péril des mésinterprétations incline l'observateur à des prudences réticentes qui blessent la vérité des faits ? Et d'autre part, comment pourrait-on analyser et définir la culture d'un peuple sans considérer sa structure politique ?

Comme pour nos croyances, notre organisation économique et social, le peuple haïtien, en ses 4/5 et du point de vue politique, vit emmaillotté dans un réseau formidable de lois et de Constitutions qui masquent la réalité. Il a même - apparemment - dépassé le niveau le plus élevé des 9/10e. des peuples de la civilisation occidentale puisqu'il a atteint le modèle helvétique qui a réalisé comme l'on sait l'expression la plus haute des régimes politiques...

J'ai vécu à Genève. J'y ai vu quelquefois des agents de police qui assuraient pendant le jour la régularité des moyens de communications pour empêcher le blocage des rues congestionnées à certaines heures d'affluence. Mais à aucun moment, je n'ai eu l'impression comme à New York, à Berlin, à Paris qu'il y avait dans la grande Cité suisse une autorité qui défendait de faire ceci ou qui permettait de faire cela. Peut-être bien, çà et là des affiches policières. Habitant la belle place Guillaume Tell où se trouvait une station publique de téléphone automatique dont le mécanisme se déclenchait par une pièce de 5 centimes à insérer dans un glissoir et mettait en mouvement [110] l'horlogerie d'appel, l'affiche simple et émouvante indiquait ceci : « Ce pare est confié à la garde des citoyens. » Et cette recommandation tenait lieu d'ordre public. Je n'ai jamais rencontré dans ce parc ni agent de police ni un couple d'amoureux, ni une pierreuse en mal d'aventure chaque fois que je le traversais la nuit pour rentrer chez moi. Quel magnifique modèle, en vérité ! C'est probablement le seul pays au monde dont on

ne puisse pas attendre la réponse suivante du récipiendaire autrichien au questionnaire du catéchisme politique : Sais-tu ce qu'est un plébiscite ?

- Un plébiscite, c'est quand on répond : « Oui ». ⁴¹

Eh ! bien, toute de même, malgré la magie des formules et le bovarisme des attitudes, le peuple analphabétique que nous sommes ne peut pas ressembler au peuple helvétique. Et en ce qui concerne la modalité de la vie politique des 4/5 de nos masses populaires et rurales, elle se résume dans l'absorption pure et simple de l'individu par l'autorité, l'État.

En 1914, mes fonctions d'Inspecteur Général de l'Instruction publique m'amènèrent à la quatrième Section rurale de Trou Coucou dans les montagnes de la Selle, mon guide, un paysan de 30 ans environ, complètement illettré, ne savait pas s'il existait un Président de la République, mais il connaissait le tout puissant Chef de Section. Aujourd'hui, encore, la formidable incarnation des lois, [111] des Constitutions, de tous les Chefs de la ville est le puissant seigneur en kaki, jaune ou vert dont la silhouette changeante et pourtant immuable dans sa rigidité séculaire, se profile sur la vie paysanne en image d'oppression, de tyrannie et de tracasserie comme un symbole perpétuel de l'esclavage colonial. Les règlements, les défenses, les prohibitions sont autant de tabous qui s'explicitent par les taxes, les amendes et le reste.

En définitive, ici, c'est la soumission inconditionnelle de l'individu à l'autorité, à l'État qui l'absorbe. Telle est en peu de mots et strictement objective, la modalité de la vie politique du paysan.

En conclusion, la vie matérielle des 4/5 des populations haïtiennes, nous paraît caractérisée par un mode d'habitation architecturale, d'ameublement, d'alimentation et d'hygiène frustes. La parure vestimentaire est d'égale simplicité accentuée cependant par la coutume de

⁴¹ Cf. « La Grande Revue » No. 11 novembre 1938. Une étude de H. Hauser.

marcher nu-pieds et de n'user de sandales ou de chaussures qu'en de rares occasions. Les moyens de transport sont encore le portage sur la tête allégés quelquefois par l'emploi des animaux : l'âne, le cheval, la mule voire le boeuf.

Sa vie morale et religieuse qui est peut-être la plus curieuse originalité de son existence, est la création d'un syncrétisme religieux où vodu et catholicisme se trouvent alliés en proportions infinies.

Sa vie sociale s'accommode d'une polygamie diversifiée. Son art se concrétise dans la danse et la chanson. Sa vie politique s'explique par la passivité absolue.

[112] Si selon la définition que nous avons donnée plus haut de la culture d'après la discipline ethnographique, de tels facteurs constituent les principaux états de la culture d'une communauté déterminée, nous avons le droit de dire que les éléments ethnographiques dont nous venons de faire l'esquisse, constituent le faciès propre de la culture du peuple haïtien dans sa grande majorité, dans les 4/5 de sa constitution démographique.

MÉTISSAGE CULTUREL.

Mais, nous objectera-t-on, et l'autre cinquième, dans quelle catégorie le rangez-vous ?

Il est facile de répondre à l'objection.

D'un trait distinctif nous pouvons marquer cette partie de notre groupement. Il réalise en termes de sociologie ce que nous qualifions de classe dirigeante. C'est à elle qu'appartiennent les 15% des habitants de nos grandes villes. C'est chez elle que se recrutent les chefs et les employés de nos grandes villes. C'est chez elle que se recrutent, les chefs et les employés de nos administrations civiles et militaires, les organisations commerciales, industrielles et manufacturières, les professions techniques et libérales.

C'est elle qui forme la structure des associations ou des cercles mondains, sportifs et autres. Elle implique donc ce qu'ailleurs nous avons qualifié d'élite sociale et participe dans sa formation de la culture occidentale dans son expression européenne et américaine et plus spécifiquement française. Elle forme le cadre qui s'efforce de modeler les autres 4/5 dans le même moule en vue de l'unification [113] vers une forme idéale de civilisation unitaire et raffinée. Il est inutile de faire remarquer qu'elle n'y est pas parvenue et qu'elle mettra encore du temps pour y parvenir parce que ces transformations sont avant tout et par-dessus tout l'œuvre de la patine des siècles. Les mutations sociales sont exceptionnelles si tant est qu'elles existent et soient désirables.

Mais la co-existence de deux cultures sur une étendue aussi étroite que celle de notre territoire j'amène nécessairement des phénomènes de compénétration et d'endosmose de l'une et de l'autre culture, par conséquent des phénomènes de métissage culturel. Le nôtre a été heureusement signalé par Denis et Duvalier dans leurs belles communications du 10 Mai 1936 à la Société d'Histoire et de Géographie d'Haïti, reproduites dans la Revue anthropologique (Paris, Octobre 1936), et confirmées dans le 2e No. des « Criots » (Port-au-Prince, Oct., Nov., Déc. 1938). C'est parce que les hommes considérables par leur savoir ont voulu minimiser ce phénomène de métissage en escamotant le substratum apporté dans le brassage par la grande masse qu'ils ont nié l'existence d'une culture haïtienne. C'est parce que d'autres ont été effrayés d'en esquisser le bilan qu'ils ont mieux aimé se réfugier dans une attitude pyrrhonienne. C'est parce que enfin certains autres sont trop férus de doctrines qu'ils ont cristallisé ce métissage en des formules d'école dont le seul énoncé ne suffit pas à épuiser les complexes données du problème. Car contester que nous ayons une culture ou une civilisation parce que la langue française qui est le véhicule de notre pensée, nous oblige à adopter le mode d'élaboration [114] intellectuelle propre aux français, qu'elle est notre langue aussi certainement, aussi préemptoirement que si nous étions un morceau détaché de l'Île de France, c'est identifier trop aisément des opéra-

tions faites en des collectivités distinctes régies par des considérations de milieu physique et humain distinctes et promues par des forces historiques absolument dissemblables. C'est, en outre, rapetisser les impedimenta déterminés par la réaction constante qu'opère sur le français parlé ici par le créole qui est la langue de la masse.

Et, quand, on s'accroche, en dernière analyse, sur la dérivation du créole dont la grande majorité des mots provient de vieux dialectes français pour nous démontrer son origine latine et nous amener à la conclusion que nous avons une culture latine et spécifiquement française puisque notre élite parle et écrit le plus pur de la langue de Racine tandis que nos masses s'expriment en termes d'origine française, c'est oublier, sans doute, que même si notre communauté était en possession d'un langage inaltéré venu des rives de la Loire et de la Seine, nos mœurs, nos croyances, nos coutumes, nos tendances, notre organisation collective, notre comportement social en un mot, nous eussent déterminés à nous servir de la langue pour exprimer une façon d'être qui eût été proprement haïtienne et non un décalque français.

Mais la réalité est autre.

La langue française comme toutes les langues est un organisme vivant qui est en constante gestation. La langue parlée en France s'enrichit constamment d'apports [115] nouveaux non seulement déterminés par des soubresauts d'histoire tels que les bouleversements de la guerre mondiale 1914-1918 et les crises successives qu'elle a engendrées mais créés par les forces internes qui régissent les organismes vivants. Les mots anciens acquièrent des significations nouvelles, la syntaxe se modifie, des termes neufs s'insèrent dans la trame de la pensée populaire. La Presse qui est dans ce grand pays le miroir le plus fidèle de ces transformations de la pensée française en gestation, en fait écho automatiquement. Les grammairiens et les lexicographes suivent, en grognant quelquefois.

En est-il de même ici.

Non seulement les conditions de notre milieu intellectuel, social et politique sont autres, mais nous n'avons même aucun organisme comme

une École de Hautes Études qui eut été un centre d'information et de redressement. Notre enseignement secondaire est toujours en retard d'un siècle et il ne pourrait pas avoir tout seul la tâche de révéler les transformations ininterrompues de la langue. Ce n'est pas là son rôle. Par ailleurs, sauf au point de vue exclusivement professionnel, nous n'avons aucun Enseignement supérieur qui, au point de vue de la langue, eut pu nous familiariser avec son évolution en son milieu d'origine. Or, les difficultés que nous avons à vaincre de ce côté-là sont autrement sérieuses. Ici non plus, nous ne parlons pas un français tout à fait statique. Il est truffé d'expressions créoles, alourdi de termes techniques authentiques ou déformés empruntés à notre voisinage américain, il est savoureux d'archaïsmes et souvent de tournures venues de sa lutte inégale contre le créole envahissant. Au surplus, [116] comme celui-ci il est coloré par la musicalité de l'accent, par des réticences, des sous-entendus, des apostrophes, des exclamations, des gestes qui renforcent ou minimisent les vocables exprimés. Toutes démarches qui proviennent de la phonétique africaine et qui donnent à notre français ce que les linguistes appellent le « ton significatif », c'est-à-dire un changement de signification attribué au même mot selon la modulation du registre dans lequel il est énoncé. Ici comme chez le Nègre américain, brésilien ou cubain, le ton ne modifie pas la signification du vocable mais il l'insère dans une ligne mélodique qui lui donne une cadence *sui generis*.

Alors, c'est dans la littérature écrite que nous essayons de lutter contre la domination du créole. Mais là encore, les péripéties de la lutte sont très émouvantes. Les conditions de la vie intellectuelle sont si précaires que c'est à peine si les meilleurs de nos écrivains trouvent l'occasion de faire connaître et valoir leurs productions. Peu ou prou de Bibliothèques. Pas de Revues, pas de Presse quotidienne ou hebdomadaire qui monnayent la production intellectuelle. Marché du livre indigène inexistant. Alors l'écrivain haïtien qui voudrait ne faire que cela devrait se résigner à crever de faim en sacrifiant à la dilection de l'art pour l'art ou bien à prostituer son talent pour paraître quand même, comment, en de pareilles conditions peut-il enrichir son bagage

intellectuel et enrichir son milieu ? Par quel miracle quelques-uns d'entre ces [117] braves gens si souvent malmenés, calomniés, déchirés entre eux sont-ils arrivés à triompher de tous ces obstacles pour produire une oeuvre digne de ce nom ? Cela est encore une autre question...

Mais, pour poursuivre la solution du problème que nous étudions, envisageons un autre aspect de l'usage de la même langue par des peuples divers.

Est-ce que la survivance de la langue française dans la province de Québec par les descendants des émigrés français venus au Canada empêche cette partie du Dominion d'avoir une culture canadienne qui lui est propre et qui la distingue tout à la fois des habitants de la Provence ou de l'Écosse ? N'y a-t-il pas une civilisation américaine voire une langue américaine malgré la communauté de langage et la dérivation historique qui lient anglais et américains ? Et dans cette grande agglomération américaine, n'y a-t-il pas une culture Nègre malgré la communauté de la langue et de la vie que pratiquent Blancs et Nègres sur le même territoire de l'Union ? N'y a-t-il pas une culture suisse romande, une culture belge wallonne malgré la communauté de la langue française qui lie genevois et parisiens, bruxellois et bordelais ? Donc notre parler français nous distingue, nous aussi, des français.

Mais en dehors de ce trait, nous avons aussi et par-dessus tout, notre race qui marque notre physionomie de caractères spécifiques.

Je sais bien que les adversaires de l'idée et du mot « race » appliqués au genre humain, à l'homo sapiens, triomphent bruyamment du principe que j'énonce en soutenant [118] que, au point de vue scientifique, le mot et l'idée sont équivoques, que rien de tout cela n'existe à la lumière des plus récentes spéculations de la science.

Je sais...

Et qu'est-ce que cela peut me faire pratiquement que Wirchow ait prouvé depuis plus d'un demi siècle qu'au point de vue microscopique, il n'y a ni blanc ni noir. En quoi cela peut-il m'arranger que les savants les plus notoires démontrent que le concept de race est inepte quand il

s'agit de l'humain, si je suis bousculé, malmené et parqué en des compartiments spéciaux quand je voyage, si je suis refusé dans les hôtels et les restaurants avec des injures et des menaces, si, en résumé, on me fait un sort spécial dans la plus grande partie des États-Unis de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud parce que je suis Nègre ? Est-ce qu'au moment où la faim me tenaille et qu'on me met 19 fois à la porte des restaurants - expérience personnelle aux États-Unis, j'irai réclamer un meilleur traitement au nom de la science ? Puis-je entrer sans appréhension comme n'importe quel blanc à la Nouvelle Orléans, à Tokio, à la Havane dans un Musée pour admirer un tableau, puis-je pénétrer librement dans un théâtre pour entendre Beethoven ou Tchaïkovski, puis-je même tenter d'adorer le divin sous quelque forme que ce soit, sans être appréhendé poliment ou brutalement et placé d'office en quelque coin réservé comme un intouchable parce que je suis noir ?

En conscience, parlons-en sans fard et sans hypocrisie, comment voulez-vous que je ne sois pas replié sur moi. même si ma femme et ma fille, brunes ou claires, doivent [119] subir le même traitement de paria, refusées, suspectées de prostitution si elles se présentent dans n'importe quelle Église protestante ou catholique de n'importe quelle ville américaine du centre et du Sud parce que le canon d'Aristote appliqué à leurs traits les désigne comme des Nègresses ? Et comment voulez-vous que je considère avec sérénité les angoisses qui m'attendent si je descends d'un train dans une gare de la grande Allemagne puisque je peux être menacé de stérilisation d'office comme un juif parce que je ne suis pas aryen ? Et vous voulez me convaincre que la notion de race est inexistante ? En vérité, j'aime mieux faire mon profit de la boutade prêtée à Mussolini, à savoir que la race n'est pas une réalité, elle est un sentiment. ⁴²

Or, notre communauté haïtienne n'existe, dans cette partie de la terre habitable, qu'en vertu de cette distinction multiséculaire qu'il y

⁴² Emil Ludwig, *Entretiens avec Mussolini traduits par Raymond Henry*. Paris : Albin Michel, 1932.

a des races supérieures à d'autres et que pour des fins d'exploitation économique et de domestication, il fallait opérer des transferts de millions d'hommes d'un point du globe à un autre, d'Afrique en Amérique. Et des régimes de caste furent établis dans les jeunes agglomérations du nouveau Monde dont nous ne sommes pas définitivement débarrassés après plus d'un siècle et demi de rupture des cadres tant les survivances sociales sont insolites et tenaces.

[120] Donc en définitive, que nous importe si dans les secrets des cabinets et des laboratoires où s'élaborent les disciplines scientifiques, les savants arrivent peu à peu à édifier des concepts qui détruisent les notions malfaisantes des distinctions de races. Peut-être que dans les prochains millénaires, ces acquisitions abstraites pénétreront les plus obscures consciences humaines et converties en sentiments et en volitions, détermineront la conduite des hommes les uns envers les autres. En attendant cette révolution salutaire et lointaine, considérons pour valables les attitudes populaires qui, dans tous les milieux, divisent les humains en race noire, jaune et blanche. Nous tenons de cette division l'un des traits fondamentaux de notre culture.

En effet, race négroïde, mongoloïde, caucasoïde - ces trois grandes fractions d'humanité se partagent l'habitat du globe. Respectivement l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique. Anthropologiquement parlant aucune n'est pure depuis si longtemps qu'il y a des hommes et qui se mêlent les uns aux autres. C'est de l'une de ces trois races, la négroïde, que dérive le rameau haïtien en des conditions historiques déterminées. Nous voulons dire qu'après la découverte de l'Amérique, lorsque l'Europe voulut mettre en exploitation les terres du Nouveau Monde, elle eut recours à la traite négrière et un vaste mouvement de masses humaines transféra d'Afrique au Nouveau Monde plus de 10.000.000 d'être humains pendant près de quatre cents ans de trafic dans les pires conditions biologiques. Que l'esclavage en des modalités d'abjection plus ou moins terrifiantes fut le nouvel état dans lequel les transplantés allaient vivre et se développer désormais, c'est ce dont [121] tous nous sommes imbus. Mais, a-t-on remarqué que la justification authentique de ce formidable négoce fut d'abord l'utilisation

d'une aptitude spécifique du plus grand nombre des Nègres, c'est-à-dire la vocation d'agriculteur ? Et n'était-ce pas aussi un de leurs traits culturels fondamentaux qu'ils transportaient dans le Nouveau Monde ? Donc, si nous voulons envisager avec plus de soins les divers aspects de la question, il nous faut préciser non seulement les différentes régions africaines où se faisait la traite, mais distinguer parmi ces régions celles qui ont fourni le plus grand nombre d'esclaves et discriminer enfin parmi ces esclaves ceux qui ont peuplé telle partie de l'Amérique.

Intéressant travail, en vérité, tout à la fois difficile et séduisant.

LES AIRES CULTURELLES DE L'AFRIQUE.

En des publications antérieures ⁴³, nous avons apporté des solutions partielles à ce problème. En ce qui concerne Saint Domingue notamment, nous avons établi que la Colonie fut peuplée de Nègres venus de la Côte de Guinée et même du Mozambique et que tous les types de tribu y étaient représentés. Sur la foi des autorités les plus rassurantes, un Moreau de St.-Méry, par exemple, contrôlées d'ailleurs par les historiens les plus modernes dans leurs investigations les plus rigoureuses, telles que celles que nous a offertes un Peytraud, par exemple, nous avons donné la primauté du nombre aux Congolais comme ayant [122] été les plus répandus dans les propriétés de Saint-Domingue. ⁴⁴ Cependant un phénomène a retenu notre attention, ce ne furent pas

⁴³ Cf. Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle...*, p. 62. *Une Étape de l'Évolution haïtienne*, p. 120. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁴⁴ Moreau de Saint-Méry, *Description de St.-Domingue*. Tome 1, p. 27, etc.

Peytraud (Lucien) : *L'Esclavage aux Antilles françaises*. Paris : Hachette, 1897, p. 89.

les mœurs, les traditions, les croyances congolaises qui prévalurent à Saint-Domingue. Celles qui y dominèrent et modelèrent quelques traits de cette communauté dont nous avons hérité la structure et la physiologie en grande partie - ce furent les traditions, les mœurs, les croyances des Sociétés guinéennes et particulièrement celles de la monarchie dahoméenne.

Comment expliquer cette singularité ?

Nous avons avancé une hypothèse qui nous parut vraisemblable, à savoir, par exemple, en ce qui concerne l'absorption par l'animisme dahoméen de toutes les autres formes religieuses importées par les africains à Saint-Domingue, que ce fut la seule religion qui eût un cadre solide, des traditions de discipline et une hiérarchie sacerdotale dont les survivances latentes dans les masses esclaves fussent capables d'offrir les matériaux propres à la résurrection de la nouvelle religion dont la contexture allait alimenter la foi des masses haïtiennes. Par ailleurs, les traditions politiques étaient si semblables dans la région du Congo et du Dahomey que le prestige multiséculaire de l'organisation sociale et politique de ce dernier pays n'a pas manqué de jouer un rôle psychologique important [123] dans la primauté que les chefs originaires des Côtes du Dahomey acquirent au moment où les Nègres révoltés brisèrent le vieux moule de Saint-Domingue.

Et aujourd'hui encore, lorsque nous envisageons la physionomie culturelle du peuple haïtien, la ressemblance analogique que nous lui trouvons avec les sociétés guinéennes est telle qu'elle s'impose avec une évidence péremptoire à l'attention de l'observateur le plus superficiel.

Évidemment, il ne s'agit ici, il ne saurait être question ni d'identité, ni de parité, ni de similitude absolue. Les sociétés humaines sont des organismes vivants. La vie est mouvement et changement. Pas plus qu'il ne se trouve dans la nature deux grains de sable absolument pareil, il ne saurait être question d'établir une similitude inconditionnelle entre deux ou plusieurs collectivités. On entend situer les corrélations qui existent entre notre communauté et telle autre de la Côte guinéenne

d'après les normes de l'ethnographie - tout simplement, signaler les concordances des institutions, expliquer les divergences des démarches et les différencier de l'état actuel.

Sans nous engager dans les discussions doctrinales qui seraient hors de propos, il n'y a pas de problème en ce qui concerne les origines de notre société. Nous sommes les descendants directs et authentiques des esclaves révoltés de Saint-Domingue et le point de départ de notre vie indépendante date du 1er janvier 1804 qui situe également les origines officielles de notre organisation politique. J'ai dit politique et non sociale - ce qui est autre chose. Celle-ci a précédé celle-là et s'est établie presque automatiquement : [124] sans un accord préalable de notre volonté agissante parce qu'elle est l'oeuvre d'habitudes, de sentiments, de traditions lointaines ou acquises qui font jouer les ressorts de notre inconscient collectif et amènent l'établissement de certains états un peu choquants mêmes, quelquefois, par leur disparité. C'est là-dessus que les interprétations commencent et produisent des divergences de vue entre nos intellectuels...

Cependant, s'il est un point qui est hors de toute discussion, c'est que pour l'ensemble des 4/5 de notre peuple, sa filiation avec des ancêtres venus des côtes guinéennes ne fait pas de doute. Or, en écartant les considérations qui nous amèneraient trop loin sur les doctrines d'écoles à propos des couches (*culture stratum, Kulturschicht*), à propos des cycles, ou des aires culturelles, soit sur le globe soit au pays d'Afrique dont on trouvera des détails instructifs dans les ouvrages qui traitent de la matière et pour lesquels nous avons établi une bibliographie suffisante. ⁴⁵

⁴⁵ Alexander A. Goldenweiser, *Early Civilisation. An Introduction to Anthropology*. New-York, 1935.

F. Graebner, *Méthode des Ethnologies*. Heidelberg, 1916.

Leo Frobenius, *Ein Lebenswerk ans der Kulturwende*. Leipzig, 1933.

W. Schmidt et Koppers, *Volker und Kulturen*. Ratisbonne, Habel 1914.

[125] Nous adopterons les données d'Herskovits ⁴⁶ sur la division des aires de culture sur le vieux continent. Et nous rejoindrons ainsi Arthur Ramos, le savant anthropologue et psychanalyste brésilien qui a consacré en 1937 un fort beau livre sur « *Les Cultures Nègres dans le Nouveau Monde* ».

Donc Herskovits, dans son *HandBook of Social Psychology of the Negro*, a divisé l'Afrique en huit aires de Culture. Chaque aire se distingue par ses caractéristiques propres.

La première est celle des Hottentots caractérisée par l'élevage exclusif du bovidé dont ils mangent la chair et boivent le lait aigri et qu'ils utilisent comme animal de transport.

La seconde aire est celle des bushmen dont les éléments naturels de civilisation contrastent avec la richesse du folklore. Ce sont des êtres errants, fils de la brousse, sans agriculture et sans élevage. Ils vivent souvent dans les creux des rochers et chassent à l'arc avec une dextérité prodigieuse.

La troisième aire de culture comprend la région du Sud et de l'Est jusqu'à celle des Grands Lacs. Elle se distingue par le complexe de l'élevage du bovidé et la pratique de l'agriculture. Mais ici l'importance du troupeau est signe de l'importance de celui qui en est le propriétaire. [126] On n'en consomme pas la chair. On en boit le lait aigri. De plus le bovidé figure dans toutes les cérémonies qui marquent une crise de la vie : naissance, puberté, mariage et mortalité. Si la vie politique accuse un certain relief, le conducteur de tribus, le Chef est tout

Wisler, *The American Indian*. New-York and London : Oxford Press, 1917.

Cette bibliographie a été recueillie dans Arthur Ramos : *as Culturas Negras no Novo Mundo. Anthropologia cultural e Psychologia social*, Rio de Janeiro, 1937.

⁴⁶ Melville J. Herskovits, *Social History of the Negro offprinted from A HandBook of Social Psychology*. Worcester Mass. Clark. Univ. Press, 1935. p. 215-227.

à la fois l'homme qui possède et qui conduit le nombre le plus considérable de gros bétail.

La quatrième aire de Culture comprend le bassin du Congo et se distingue des autres déjà analysées par l'absence de tout animal d'élevage, probablement à cause de la destruction dont est victime le bétail par la mouche tsé-tsé, vectrice de la maladie du sommeil. Comme les autres peuples ci-dessus désignés, les congolais parlent le bantou. Ils sont de bons agriculteurs et se groupent en des communautés villageoises. Ils se vêtent à l'aide de fibres et d'écorces qu'ils convertissent en des tissus brodes avec une remarquable ingéniosité. Ils travaillent le fer dont ils font le couteau de jet. La blessure en est fort dangereuse. Ils excellent dans la sculpture sur bois dont ils font des objets d'art recherchés. Ils pratiquent le langage du tambour par lequel ils transmettent des messages lointains. Leur organisation politique est la monarchie liée à des cérémonials de cour compliqués. Leur vie religieuses s'appuie sur un Dieu suprême dont le nom est Zambi. Ce vocable change, encore que la même conception se retrouve identique dans toutes les tribus congolaises.

Cette quatrième aire de culture déborde sur la côte occidentale qui forme ainsi une sous-aire culturelle moins par son étendue plus restreinte que par quelques traits plus [127] accentués de la même civilisation. D'abord la langue change. Celle qui prévaut ici appartient au groupe linguistique soudanais. On entend faire remarquer que les mots sont construits sur une base monosyllabique. La langue n'est pas flexionnelle et le génitif est placé devant le nom dont il dépend. Du groupe linguistique parlé sur la côte guinéenne, on peut citer notamment le tchi, le toui, le éhoué, le yorouba. C'est dans ces deux derniers que le « ton significatif » est le plus prononcé et qui donnera par filiation à notre créole haïtien sa musicale malice. C'est également dans cette partie de l'Afrique occidentale que se trouve la plus grande densité de populations et c'est elle qui a fourni la plus abondante cargaison de marchandises humaines à la traite négrière. N'y trouve-t-on pas à l'heure actuelle, dans la Nigeria anglaise, la ville d'Ibadan qui compte 240.000 habitants exclusivement noirs ? Sur la côte de Gui-

née, la technique atteint un développement inconnu ailleurs, dans le vieux continent. Les terres cuites et les bronzes du Benin, les tissages des Achantis de la Côte d'Or, la sculpture sur bois de la côte d'Ivoire, du Dahomey et de la Nigéria jouissent de la plus haute réputation. C'est encore dans ces régions que se sont produites les organisations politiques et sociales les plus remarquables de l'Afrique. Quelques-unes d'entre elles ont subsisté jusqu'à des dates récentes et la dernière - la monarchie féodale et agricole du Dahomey - fut détruite par la défaite de Béhanzin en 1894. Sa dynastie comptait plusieurs siècles d'existence.

La cinquième aire de Culture est située à l'extrême orient du continent et marque la première infiltration de l'Islam [128] venue du Sud dans les Sociétés noires de l'Afrique. Là les forgerons forment une caste représentative qu'elle ne possède pas dans tout le reste de la partie orientale bien qu'elle y soit encore méprisée.

Le Soudan oriental qui comprend la sixième aire culturelle de l'Afrique s'étend au Sud du Sahara et est peuplé de populations nomades dont la vie s'est adaptée aux conditions du désert. Le chameau est leur principal animal domestique. Le mahométanisme est la religion dominante, la famille est patrilinéale.

Le Soudan occidental qui embrasse la septième aire de Culture se signale par le métissage des éléments de la civilisation islamique et des civilisations indigènes. Par maints traits, celles-ci démontrent leur plasticité d'assimilation et adaptent à leurs conceptions propres les principes sur lesquels repose le mahométanisme. C'est dans cette région comme sur la côte de Guinée que se sont organisés des empires et des royaumes dont l'histoire éclatante est parvenue jusqu'à nous grâce à leurs fastes relatés par des annalistes arabes. Royaumes des peuples songhai, mossi, haoussa, foubé, dynasties du Bornou - leurs chroniques ont raconté la gloire des grands Chefs et la splendeur des cités. La vie économique est ici basée tout à la fois sur l'agriculture, l'élevage et le commerce. La vie sociale et artistique est en parallélisme étroit avec ce que nous avons signalé sur la côte de Guinée.

Enfin, la huitième aire de Culture embrasse le désert et englobe l'Égypte où la civilisation se ressent de l'apport méditerranéen de l'Europe. Nous ne nous égarerons pas à [129] entrer dans l'analyse d'un tel complexe dont, la perspective suffit à déconcerter cet Essai. Cependant, nous signalerons tout de même que les rapports millénaires de l'Égypte avec le reste du Continent par les routes de caravanes établissent que des échanges culturels se sont réalisés entre les pays de l'Afrique du Nord et ceux de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et de Sud. Puis le commerce multiséculaire du proche orient par le détroit du Bah-et-Mandeb avec l'Égypte et le reste du Continent, la traite arabe avec les sultanats de Zanzibar et de l'Afrique orientale, la similitude des peintures rupestres découvertes en Afrique et en Europe que Leo Frobenius a démontrée dans son livre magistral ⁴⁷ sur la civilisation africaine, - tout cela constitue autant de témoignages d'échanges culturels entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Aussi bien, quoique nous ayons adopté la classification de Herskovits comme une admirable hypothèse de travail, nous n'y attachons aucun caractère de doctrine exclusive. Nous rendons hommage, au contraire, à la souplesse de son point de vue qui admet non seulement des infiltrations de ces cultures les unes dans les autres mais qui signale combien l'influence extérieure a réagi sur le génie indigène - sauf lorsque des conditions climatiques irréductibles donnent des reliefs tranchants à telle particularité culturelle comme l'impossibilité d'existence du gros bétail dans les régions où sévit la mouche tsé-tsé ou bien encore la prépondérance que la vie pré-désertique a imposée à la zone du Soudan occidental proche du Sahara.

[130] En résumé, nous entendons faire remarquer qu'avec des caractères dominants *sui generis* « les civilisations actuelles de l'Afrique sont presque toutes métissées » ainsi que le proclame Marcel

⁴⁷ Leo Frobenius, *Histoire de la Civilisation africaine*, traduit par le Dr. H. Back et D. Ermont Gallimard, Paris 1933.

Mauss ⁴⁸. Néanmoins, nous avons voulu dénoncer les phénomènes distinctifs de quelques-uns de ces centres culturels africains pour mieux faire valoir que « une aire de civilisation c'est l'étendue géographique de répartition de ce total - plus ou moins complet dans chaque société de cette aire - des phénomènes communs considérés comme caractéristiques, comme typiques de cette civilisation : c'est aussi l'ensemble des surfaces du sol où vivent des sociétés qui ont les représentations, les pratiques et les produits qui, forment le patrimoine de cette civilisation. » ⁴⁹

Or, si notre démonstration est concluante, il nous paraît avoir établi que la quatrième aire et sous-aire de culture africaine, celle de la région du Congo et celle du golfe de Guinée sont également celles qui ont fourni à la traite négrière pendant quatre cents ans plus de 10.000.000 d'esclaves pour le peuplement des Amériques. Les 30.000.000 de Nègres de notre continent en sont les descendants irrécusables et nous autres haïtiens, nous en sommes les arrière-petits fils séparés d'eux par cinq ou six générations seulement en 135 années d'existence indépendante et seulement par moins de deux siècles depuis l'abolition de la traite négrière. Lorsque nous essayons d'établir un parallélisme entre la culture haïtienne et la culture congo-guinéenne selon les normes ci-dessus adoptées, nous restons confondu devant la concordance et la similitude de leur physionomie respective.

[131] Mêmes aptitudes d'ouvriers agricoles, mêmes techniques de la houe et du couteau, mêmes habitudes sociales avec la prédominance de l'homme dans la famille polygame, la coutume patrilinéaire et la subordination de la femme, même comportement du non-usage de la chaussure et du transport sur tête, mêmes croyances animistes et même piété envers la divinité avec une puissance fantastique d'assimilation religieuse et de propension syncrétiste, même organisation poli-

⁴⁸ Marcel Mauss, *Civilisation*. Op. cit. p. 90-91. [Voir le texte, dans [Les Classiques des sciences sociales](#), de Marcel Mauss intitulé : "*Les civilisation. Éléments et formes*" publié originalement en 1929. JMT.]

⁴⁹ Idem.

tique avec la démission de l'individu au profit de l'État incarné dans la personne d'un tout puissant seigneur...

J'en passe et non des moindres...

Peut-on prétendre que les traits essentiels ci-dessus signalés et trouvés dans l'un et l'autre foyer culturel sont dus à des rencontres de hasard ou à des circonstances fortuites ? Ce serait braver la raison et outrager le bon-sens. Ils sont tels parce que sans effort, historiquement, ethnographiquement, scientifiquement, enfin, nous avons fixé leur filiation, prouvé leur commune dérivation et leurs communes origines.

Sans doute, l'un et l'autre foyer présentent maintenant dès traits de différenciation également essentiels. Qui serait assez stupides pour y contredire ? Et n'est-ce pas là une loi capitale qui régit les organismes vivants - individus et communautés - que les changements s'y perpètrent en raison directe de l'influence du milieu et de leur plasticité d'assimilation ? Ne sommes-nous pas depuis longtemps avertis que « pas plus que la parenté linguistique ou la parenté physique n'entraînent ou n'exigent l'identité [133]de tous les traits, la parenté ethnique n'exige la parité absolue de toutes les particularités culturelles. La raison obvie, c'est que des idiomes ou des frères issus de la même souche, héritiers du même patrimoine évoluent dans des conditions sensiblement différentes et doivent par conséquent normalement, se différencier au cours des âges »... ⁵⁰

« Si des modifications se produisent fussent-elles nombreuses et importantes, les causes mêmes qui les rendent nécessaires montrent suffisamment qu'on n'est pas en droit de nier la parenté des peuples, lorsque la comparaison *des ensembles culturels* relève des accords *d'ensemble* trop frappants pour être fortuits. » ⁵¹

⁵⁰ H. Pinard de la Boullaye, s.j., *L'Étude comparée des religions*. II vol. p. 239.

⁵¹ Ibid. p. 242.

Donc nous possédons de ce côté-ci des Antilles, une civilisation ou une culture qui nous est propre et qui est basée sur la race, les mœurs, les traditions, les coutumes et les croyances des 4/5 de notre peuple. Là-dessus nous nous trouvons en harmonie avec les principes et la doctrine de l'ethnographie, nous nous trouvons en communion d'idées et d'opinion avec les savants qui font autorité en la matière : un Herskovits, un Gilberto Freyre, un Arthur Ramos, un Fernando Ortiz. Par de splendides travaux ils ont fait valoir l'importance des Cultures Nègres dans le Nouveau Monde et ont marqué pour les États-Unis, le Brésil, Haïti, Cuba, notamment, la grandeur de cet apport culturel dans la structure civilisatrice des Amériques.

[133] Donc la cause est entendue. Seuls, les intellectuels haïtiens, en grande majorité, s'y opposent avec une farouche énergie. Je regrette de dire que par leur attitude négative, ils défendent une doctrine de classe, la mienne et la leur - la nôtre - et qu'ils ne parlent pas au nom du peuple haïtien dont nous ne personnifions qu'une minorité insignifiante quelque 10 à 15%. (Et ce chiffre est généreusement exagéré).

Ils prétendent que nous sommes des « français colorés » ⁵² parce que nous parlons français ? Or, la langue française n'est comprise que par notre petit nombre de 10 à 15%. Par ailleurs, même si le créole qui est le langage de la multitude était comme certains voudraient le faire accroire une sorte de français minimisé, il ne nous habiliterait pas à réclamer une origine latine puisqu'il constituerait un critère incertain comme nous l'avons démontré.

D'autre part, on fait prévaloir que nous sommes une province ecclésiastique de Rome au point de vue de nos croyances ?

⁵² Terme employé dans un article du mois d'Octobre 1926 du Journal « Le Temps, par un critique qui avait relevé l'expression « Haïti, fille aînée de l'Afrique dont s'est servie Mrs. Blair Niles dans son livre « *Black Haïti* ».

Cependant nul n'ignore, ainsi que nous l'avons prouvé une fois de plus, que ce régime d'apparat masque le plus vigoureux syncrétisme qui puisse exister et étale la coexistence du culte catholique et des cultes ancestraux dans les âmes avec une persistance et un sens d'équilibre extraordinaires. Phénomène banal d'ailleurs et depuis longtemps [134] signalé par les historiens des religions et qui nous vaut la réflexion suivante du savant jésuite Pinard de la Boullaye : « l'absorption politique peut avoir supprimé les langues des peuples subjugués, sans parvenir à extirper leur religion : haines de race, idéals nationaux et convictions religieuses, qui les inspirent se réfugient parfois au fond des cœurs ; dans cet asile inexpugnable, ils se concentrent voire s'exaspèrent, plus opiniâtres parce que plus molestés... » ⁵³

Enfin, le suprême argument qu'on nous présente très habilement d'ailleurs, c'est que notre métissage ethnique serait à ce point avancé qu'il suffirait de voir passer une file de bourgeois ou de paysans dans nos rues ou sur nos routes pour nous rendre compte que nous ne sommes plus tout à fait Nègres, nous ne le serions que par euphémisme, probablement.

Délicieux barème !

Métisses, bien sûr, nous le sommes ici comme en Afrique occidentale et peut-être, dans une certaine mesure, plus ici qu'en Afrique Occidentale, mais infiniment moins qu'aux États-Unis de l'Amérique du Nord, à Cuba et au Brésil. Est-ce que cela empêche les communautés Nègres de ces Pays d'avoir leur physionomie ethnique qui rattache leur rameau culturel à quelque tronc de l'Afrique Occidentale ? Et puis, parlons-en un peu de métissage, même au point de vue subjectif, le seul que nous puissions aborder ici [135] puisqu'aucune étude méthodique n'a été entreprise de ce problème bio-sociologique.

On sait que vers 1789, la Communauté de Saint-Domingue se composait de 600.600 esclaves noirs environ, de 30.000 gens de couleur de 40.000 blancs. Chiffre global. Quinze années de guerre extermina-

⁵³ Pinard de la Boullaye, Ibid, p. 158 Tome II.

trice ont amené l'élimination de la presque totalité de l'élément blanc et une sérieuse expurgation des deux autres éléments en présence, si vrai qu'en 1804 à la Proclamation de l'Indépendance politique, les haïtiens se trouvèrent confondus au nombre de 450.000 individus environ en une nouvelle Communauté nationale sans discrimination officielle de couleur ou de race. Il s'en fallait de peu, tout de même, que cette attitude officielle recouvrit une réalité sociale distincte de celle de l'ancienne Colonie de St.-Domingue. La vérité prévalut que, à peu près, la même proportion des éléments constitutifs de l'ancienne Colonie de Saint-Domingue se trouva intangible, - le contingent blanc excepté. Soit 6 hommes de couleur contre 100 noirs. Or, l'élément blanc ne s'étant pas renouvelé en apport massif, d'où vient que la minorité infime des gens de couleur n'ait pas été absorbée par la masse noire si ce n'est parce que la minorité a gardé jalousement sa singularité ethnique qui fut d'ailleurs tout à la fois un barème, un privilège, et, un signe extérieur de classe.

Voulez-vous vous rendre compte de la physionomie particulière de notre métissage, j'invite, à mon tour, l'observateur le plus superficiel à assister à un bal de Bellevue ou de Port-au-Princien, à la sortie des externes de Saint-Louis [136] de Gonzague ou du Petit Séminaire aux jours de classe d'Une part, à la messe dans n'importe quelle Église, de n'importe quel village de l'hinterland - Ranquitte, Croix-des-Buoquets ou Trou-Coucou, à la sortie des externes du Lycée Pétion ou à la Revue de la Garde, il se rendra à l'évidence que le métissage ne se fait dans la communauté haïtienne que dans des foyers restreints avec des rayons et des ombres très nets. En tout cas, le tableau proportionnel que je veux indiquer est assez significatif pour que nous n'ayons pas à nous gargariser de formules lénitives et émollientes propres à pallier ce que nous croyons être un mal.

Eh ! mon Dieu, où est-il donc le mal ? N'est-ce pas parce que de l'époque coloniale à nos jours, on nous a imposé et nous avons docilement adopté le dogme de l'infériorité du Nègre et de l'Africain noir que nous nous hérissons malgré la plus cruciale évidence - excepté dans la littérature - à ne pas nous considérer comme Nègres et à

chercher dans le camouflage d'un mélange éventuel notre raison d'être et notre justification humaine aux yeux de l'univers ?

En vérité, je ne connais pas d'attitude plus émouvante que celle de ce pauvre haïtien moralement écartelé par ce drame pathétique de race et qui s'accroche désespérément à toutes les doctrines pourvu qu'elles lui laissent l'espérance que les autres le traiteront avec un peu de sympathie. Et cela explique bien des démarches, voire des lâchetés et des trahisons.

Cependant, nous avons autre chose à faire qu'à nous cramponner comme des naufragés au roc des bovarysmes pour nous croire autres que ce que nous sommes.

[137] N'est-il pas vrai que nous avons, nous aussi, quelque chose à offrir au monde qui ne soit pas une matière frelatée ou un produit d'imitation ? N'est-il pas vrai que selon les harmonies qui règlent la marche des mondes, nous avons subtilisé, nous autres Nègres, le sens du rythme éternel dont participent aussi bien la succession des jours et des nuits que le balancement des branches et le frissonnement des coroles à l'impalpable morsure de l'éther ? N'est-il pas vrai que le moindre de nos geste est empreint de ce sens intérieur du rythme ? Rythme des pas à la cadence des épaules et des bras semblables à la propulsion des carènes au rythme des avirons, cadence de la chanson et de la danse, de la joie et de la douleur, héroïsme muet de la patience et de l'endurance - tout cela est la loi et l'essence de notre vie Nègre. Pourquoi donc avons-nous besoin de changer notre génie contre celui des autres ?

Dans la mécanisation accélérée de la planète quand tout ne sera plus que vitesse et sécheresse associées, nous serons encore pour le reste de l'univers une des réserves précieuses de poésie, de joies et d'amour...

D'autre part, des siècles innombrables de refoulement, de privation et de compressions ont accumulé chez nous autres Nègres haïtiens un trésor incalculable de sensibilité dont est tissée la fibre vibrante de notre émotivité. Et cette sensibilité a patiemment élaboré

en nos âmes une aptitude fondamentale de compassion, de pitié et de solidarité humaine. C'est pourquoi nous sommes bons, de cette bonté jadis incarnée par le Galiléen et qui rend en bienfaits les chocs et les heurts de la malfaisance humaine.

[138] Pourquoi donc avons-nous besoin de changer notre douceur native contre la sécheresse et la cruauté inexorable de ceux qui inventent chaque jour un moyen plus rapide pour empoisonner, brûler, exterminer les femmes, les enfants, les faibles dans une poussée animale et irréfragable de barbarie et de bestialité ?

Et par-dessus tout, la loi suprême de notre vie n'est-elle pas condensée dans cette confiance inaltérable, cette espérance indestructible dans la miséricorde divine qui s'exhale en myriades de supplications et qui monte en orbes infinis vers le Ciel, en ces simples vocables : « Bon Dieu bon » !

Et la forme explosive des danses collectives, les démarches insolites des possessions mystiques et des rites sacrificiels, les adjurations muettes ou sonores des dévôts à travers les temples et les Églises, la flamme vacillante des bougies sur la dalle des sanctuaires, les hymnes liturgiques, les psaumes et les cantiques des fidèles, les larmes et les lamentations de ceux que courbent le deuil et le chagrin - qu'est-ce donc que tout cela si ce n'est la forme et l'essence du Message discret, maladroit peut-être, mais formel et sincère et candide que notre âme inquiète transmet à Celui qui règne dans les Cieux et de qui relèvent tous les empires ?

Si les Cieux ne sont pas sourds et inaccessibles, s'il est vrai que rien ne se perd, s'il est vrai qu'aucun effort n'est vain dans l'obscur déterminisme qui tisse le destin de notre planète, un jour viendra où ce Message sera entendu et compris par le reste du monde. Et il sera heureux qu'il [139] en soit ainsi parce que ce Message est le dépôt et le symbole de notre culture haïtienne basée sur les aspirations humaines de notre peuple vers plus de justice, plus de fraternité, plus de pitié parmi les hommes...

À notre gré, c'est ça la culture haïtienne, et pas autre chose.

[141]

Formation ethnique, folk-lore
et culture du peuple haïtien.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

[Retour à la table des matières](#)

Berr, Henry, *Civilisation. Le mot et l'Idée*. Centre International de Synthèse. Renaissance du Livre. Paris, 1930.

_____, *La Notion du Progrès devant la Science actuelle*. Paris, Félix Alcan, 1938.

Dartigue Maurice, *Conditions rurales en Haïti*. Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1938.

Deniker, J., *Les races et les peuples de la Terre*. Paris, Masson & Cie, 1926.

Dixon, Roland B., *Building of Cultures*. Charles Scribner's Sons, New-York-London, 1928.

Freyre, Gilberto, *Casa Grande e Senzala*. Schmidt : Sao Paulo Brasil, 1936.

Frobenius, Leo, *Histoire de la Civilisation Africaine*, traduit de l'allemand par le Dr. H. Back et D. Ermont. Paris : Gallimard. 1933.

_____, « *Afrique*. » Édition « Cahiers d'Art. ». Paris, 1931.

Herskovits, *Acculturation*. New-York.

Melleville, J., *Dahomey*, 2 Vol. New-York, J.J. Augustin 1938.

_____, *Social History of the Negro*. Worcester, Mass : Clark University Press, 1933.

Ludwig, Emil, *Entretiens avec Mussolini traduits de l'allemand par Raymond Henry*. Paris, Albin Michel, 1932.

Montandon, Dr. Georges, *Traité d'Ethnologie culturelle*. Paris, Payot, 1934.

[142] Moreau de St.-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de St.-Domingue*. Philadelphie, 1797-1798.

Niceforo, Alfredo, *Les Indices numériques de la Civilisation et du Progrès*. Flammarion. 1921.

Niles Blair, *Black-Haiti*.

Ortiz, Fernando, *La Religion en la Poesia mulata in « Estudios Afro-cubanos. »* Revista semestral, Vol. 1. La Habana Republica de Cuba, 1937.

Peytraud, Lucien, *L'Esclavage aux Antilles françaises*. Paris, Hachette, 1897.

Pinard de la Boullaye, J.S., *Étude comparée des Religions*. Paris : Beauchesne, 1925.

Price-Mars, *Ainsi parla l'Oncle...* Compiègne, Imprimerie, 1928. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

_____, *Une Étape de l'Évolution haïtienne*. Port-au-Prince. « Éditions « La Presse », 1929.

Ramus, Dr. Arthur, *O Negro Brasileiro, Ethnographia religiosa e Psychanalyse*. Rio de Janeiro, 1934.

Sartiaux, Félix, *La Civilisation*. Paris, Armand Colin, 1938.

Fin du texte